



Les mieux nantis au Québec et au Canada: portrait et évolution

Crédits

Recherche et rédaction

Mamadou Diallo

Direction

Geoffroy Boucher

Nathalie Guay

Révision

Stéphanie Lessard

Mise en page

Julie Scheid

ISBN

978-2-9822790-1-8

Mention de provenance photo :

Adobe stock

Ce projet a été rendu possible grâce à une bourse pour stage en milieu de pratique du Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRQSC).

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance toute particulière à Xavier St-Denis et Maude Pugliese, professeurs à l'INRS, pour leur soutien et leurs conseils avisés tout au long de ce projet.

Le contenu de cette publication a été analysé, rédigé et édité par l'Observatoire.

La reproduction d'extraits est autorisée à des fins non commerciales avec mention de la source. Toute reproduction partielle doit être fidèle au texte utilisé.

Pour citer ce document

Mamadou Diallo (2024). *Les mieux nantis au Québec et au Canada: portrait et évolution* (rapport de recherche).

Montréal: Observatoire québécois des inégalités.

Table des matières

Crédits.	02
1. Faits saillants.	04
2. Introduction	07
3. Mise en contexte : évolution des inégalités économiques	09
4. Pourquoi s'intéresser aux personnes les mieux nanties?	12
5. Revue de littérature	14
5.1 Composition du revenu	14
5.2 Caractéristiques des personnes les mieux nanties	16
6. Données et méthodes d'analyse	19
6.1 Sources de données	19
6.2 Présentation des variables d'analyse	21
6.3 Méthodes d'analyse	23

7. Résultats	24
7.1 Résultats de l'analyse descriptive	24
7.1.1 Évolution du revenu moyen des personnes mieux nanties et de l'ensemble (2000-2020) au Québec et au Canada	24
7.1.2 Évolution de la part du revenu total détenue par les mieux nantis au Québec et au Canada	28
7.1.3 Présence des femmes parmi les mieux nantis au Québec et au Canada	29
7.1.5 Association entre le statut matrimonial et le statut de mieux nanti au Québec et au Canada	32
7.1.6 Éducation et accès au statut de mieux nanti au Québec et au Canada	34
7.1.7 Groupe d'âge au Québec et au Canada	36
7.1.8 Association entre le nombre d'enfants de moins de 18 ans et accès au statut de mieux nanti au Québec et au Canada	38
7.1.9 Zone de résidence et accès au statut de mieux nanti au Québec et au Canada	40
7.1.10 Proportion des mieux nantis ayant un parent mieux nanti au Québec et au Canada	42
7.1.11 Province (groupe de provinces) et accès au statut de mieux nanti au Canada	43
7.2 Résultats de l'analyse explicative	45
8. Discussion et conclusion.	49
9. Bibliographie.	52

1. Faits saillants

Les portraits des classes sociales mieux nanties sont beaucoup moins fréquents dans la littérature que les portraits des classes moins nanties. Pourtant, s'intéresser aux personnes mieux nanties est essentiel afin de comprendre les dynamiques qui façonnent notre société.

Le présent rapport brosse un portrait des populations mieux nanties au Québec et au Canada et de leur évolution au cours des deux premières décennies du 21^e siècle. Pour parvenir à le produire, il a été nécessaire de mobiliser la Banque de données administratives longitudinales de Statistique Canada et de définir le groupe des personnes les mieux nanties. Ce dernier réunit les individus ayant un revenu se trouvant dans le décile supérieur (top 10 %) de la distribution de revenu (incluant le gain en capital) après impôts et transferts gouvernementaux.

Dans un premier temps, l'analyse descriptive permet de constater, dans le groupe des personnes mieux nanties, une surreprésentation des hommes, des personnes mariées, des personnes ayant un diplôme d'études supérieur au secondaire, des personnes âgées de 35 à 55 ans, des personnes ayant des enfants, des personnes vivant en région urbaine et des personnes ayant des parents mieux nantis.

Il met également en lumière certaines tendances, notamment :

- **Sexe** : entre 2000 et 2020, la proportion de femmes faisant partie du groupe des gens mieux nantis a fortement augmenté au Québec, passant de 27,2 % à 37,7 %, et dépassant la proportion de femmes faisant partie de ce groupe au Canada. Les femmes demeurent toutefois sous-représentées dans ce groupe, au Québec comme au Canada.
- **Immigration** : entre 2000 et 2020, la sous-représentation des personnes immigrantes dans le groupe des personnes les mieux nanties s'est réduite considérablement au Québec, passant d'un écart négatif de représentation de 23 % par rapport à l'ensemble de la population à un écart négatif de 9,2 %. Au Canada, l'écart de représentation, qui était de 9,4 % au début de la période, s'est creusé d'abord pour ensuite redescendre à 9,2 % en 2020.
- **Statut matrimonial** : on observe une surreprésentation des personnes mariées parmi les personnes les mieux nanties tout au long de la période étudiée, tant au Québec qu'au Canada. Au Québec, les conjoints et conjointes de fait sont également en surreprésentation parmi les personnes les mieux nanties, ce qui n'est le cas au Canada qu'à partir de 2018.
- **Éducation** : l'écart de représentation des personnes ayant un niveau d'éducation supérieur parmi les personnes les mieux nanties par rapport à l'ensemble de la population est plus élevé au Québec qu'au Canada, mais tend à diminuer, passant d'un écart positif de 70,1 % à un écart positif de 49,7 %.
- **Âge** : les personnes de moins de 35 ans et celles de plus de 55 ans sont systématiquement sous-représentées parmi celles les mieux nanties, avec des écarts similaires au Québec et au Canada. En revanche, les personnes de 35 à 55 ans sont surreprésentées, avec une surreprésentation légèrement plus marquée au Québec (écart positif de 71,6 % en 2020) par rapport au Canada (écart positif de 58,6 % en 2020).
- **Enfants** : les personnes ayant un ou une enfant de moins de 18 ans sont surreprésentées parmi celles qui sont les mieux nanties. Ce phénomène tend à s'accroître entre 2000 et 2020 et est particulièrement marqué au Québec.
- **Lieu de résidence** : les personnes vivant dans les grandes régions urbaines (population de 500 000 ou plus) sont surreprésentées parmi celles qui sont les mieux nanties au Québec et au Canada. L'écart de représentation des personnes vivant dans une région urbaine de moyenne taille (population de 100 000 à 500 000) par rapport à l'ensemble de la population a toutefois connu une diminution marquée entre 2000 et 2020. Au Canada, cet écart – positif au début de la période – est devenu négatif à partir de 2006, montrant une tendance à la sous-représentation.
- **Revenu des parents** : les personnes ayant un parent se trouvant lui-même dans le groupe des personnes les mieux nanties sont surreprésentées parmi les personnes les mieux nanties au Québec et au Canada. Leur présence dans cette catégorie a connu une augmentation considérable depuis l'an 2000, indiquant un déclin de la mobilité sociale.

Dans un deuxième temps, une analyse explicative, réalisée au moyen de régressions logistiques binaires, permet d'identifier les caractéristiques sociodémographiques associées à la présence d'une personne parmi les personnes les mieux nanties. Cette analyse permet de dresser les constats suivants :

- **Sexe** : au Canada, les femmes ont 67,4 % moins de chances que les hommes de faire partie du groupe des gens les mieux nantis. Cette proportion est également importante au Québec (64,6 % moins de chances).
- **Immigration** : au Québec, comparativement aux natifs et natives, les immigrants et immigrantes ont 26,6 % moins de chances d'être parmi les personnes les mieux nanties. Au Canada, l'effet est moins prononcé, les immigrants et immigrantes ayant 21,1 % moins de chances que les natifs et natives d'être parmi les personnes les mieux nanties.
- **Statut matrimonial** : les célibataires ont respectivement 56,2 % et 47,2 % moins de chances que les personnes mariées au Canada et au Québec d'être parmi les personnes les mieux nanties.
- **Éducation** : un niveau d'éducation supérieur au secondaire augmente considérablement les chances d'être parmi les personnes les mieux nanties : 81 % au Canada et 95 % au Québec.
- **Âge** : l'analyse par groupe d'âge révèle que les 35-55 ans ont les meilleures chances d'être parmi les personnes les mieux nanties, avec 146 % (ou 2,46 fois) plus de chances au Canada et 167 % (ou 2,67 fois) plus de chances au Québec par rapport aux moins de 35 ans.
- **Enfants** : le fait d'avoir un ou une enfant de moins de 18 ans réduit les chances d'être parmi les personnes les mieux nanties de 8,7 % au Canada, mais seulement de 2,3 % au Québec. Avoir 2 enfants ou plus de moins de 18 ans réduit les chances d'être parmi les personnes les mieux nanties de 7,8 % au Canada, mais les augmente légèrement (de 2,8 %) au Québec.
- **Lieu de résidence** : vivre dans des régions urbaines de taille moyenne ou plus petite réduit légèrement ses chances d'être parmi les personnes les mieux nanties en comparaison aux grandes régions urbaines de plus de 500 000 habitants et habitantes.
- **Revenu des parents** : le facteur le plus influent est le fait d'avoir des parents parmi les personnes les mieux nanties. Il augmente radicalement les chances de l'être soi-même. Au Canada, les personnes qui ont des parents parmi les personnes les mieux nanties ont environ 550 % (ou 6,5 fois) plus de chances de l'être elles-mêmes que celles dont les parents ne le sont pas. Au Québec, c'est environ 480 % plus de chances, ou 5,8 fois.

Cette étude offre un aperçu précieux des dynamiques qui façonnent la composition des populations les mieux nanties. Bien que les tendances générales soient similaires, il existe des différences notables entre le Québec et le Canada. Ces dernières suggèrent une influence des politiques publiques et des contextes économiques régionaux sur les chances d'accéder au statut de personne parmi celles qui sont les mieux nanties.

2. Introduction

L'étude des inégalités économiques s'intéresse à la répartition des ressources matérielles au sein de la société. Si, pour prendre la pleine mesure de ces inégalités, l'attention de la communauté de la recherche est généralement portée aux deux extrémités de la distribution de la richesse, les portraits des classes sociales mieux nanties sont beaucoup moins fréquents dans la littérature que les portraits des classes moins nanties.

Ce phénomène n'est pas étranger au manque de données concernant les personnes se trouvant au sommet de la distribution. Au Canada, le directeur parlementaire du budget a mis en lumière à plusieurs reprises les problèmes de sous-déclaration ou d'absence de données provenant des familles mieux nanties au sein de la principale enquête canadienne documentant le patrimoine des familles (Duncan et Perreault, 2021).

S'intéresser aux personnes les mieux nanties est pourtant essentiel afin de comprendre les dynamiques qui façonnent notre société. Dans un contexte où les inégalités de revenu et de richesse sont particulièrement exacerbées, la concentration des ressources économiques dans les mains d'une minorité de personnes mieux nanties peut compromettre la lutte contre la pauvreté (Donald et Martens, 2018), entraver la mobilité sociale (Moore et al., 2016) et hypothéquer la capacité collective à faire face à certains grands défis comme la lutte contre les changements climatiques (Islam et Winkel, 2017).

Afin de contribuer à pallier ce manque de données, le présent rapport brosse un portrait des populations les mieux nanties au Québec et au Canada et de leur évolution au cours des deux premières décennies du 21^e siècle. Ce rapport vise également à identifier les caractéristiques sociodémographiques associées à la présence d'une personne parmi celles les mieux nanties. Quels facteurs sont les plus fortement associés à sa présence dans ce groupe? Est-ce, par exemple, son niveau de scolarité ou plutôt son environnement familial?

Pour les fins de ce rapport, le groupe des personnes les mieux nanties a été défini comme réunissant les individus ayant un revenu se trouvant dans le décile supérieur de la distribution de revenu (incluant le gain en capital) après impôts et transferts gouvernementaux. La Banque de données administratives longitudinales (DAL) de Statistique Canada a été mobilisée en raison de l'importance de la taille de l'échantillon. Elle regroupe 20 % de toutes les personnes qui ont un numéro d'assurance sociale et qui ont rempli une déclaration de revenus T1 pour l'année en question. L'absence d'enquête longitudinale sur le patrimoine au Canada et de données sur le patrimoine individuel a guidé le choix du revenu comme mode d'identification des personnes les mieux nanties.

Le rapport présente une revue de littérature permettant d'identifier les variables associées à l'appartenance au groupe des gens les mieux nantis dans la littérature existante. Ensuite, des analyses descriptives permettent de suivre l'évolution de la composition du groupe des gens les mieux nantis entre 2000 et 2020. Enfin, une analyse explicative permet d'identifier les facteurs qui sont les plus fortement associés à l'appartenance au groupe des personnes les mieux nanties au Québec et au Canada.



3. Mise en contexte : évolution des inégalités économiques

L'étude de l'évolution des populations les mieux nanties dans le monde, et plus spécifiquement au Québec et au Canada, est un sujet très important pour mieux comprendre les inégalités. Les statistiques montrent clairement que les distributions économiques favorisent une minorité (les personnes les mieux nanties) au détriment de la grande majorité.

En effet, le rapport sur les inégalités mondiales de 2022 indique que, en 2021, les 10 % les plus riches possédaient 52 % du revenu mondial, tandis que la moitié la plus pauvre (50 %) n'en obtenait que 8 % (Chancel et al., 2022). Les données du même rapport révèlent qu'un individu dont le revenu se situe dans les 10 % des revenus les plus élevés gagne en moyenne 165 805 \$ canadien, alors qu'un autre dans les 50 % les plus bas gagne en moyenne 5 323 \$ CA. En ce qui a trait à la richesse, les 10 % les plus riches détenaient 76 % de la richesse mondiale (soit environ 1 047 387 \$ CA par personne), contre seulement 2 % pour les 50 % des personnes les moins nanties (soit une moyenne de 5 568 \$ CA par personne).

Selon le Laboratoire sur les inégalités mondiales, le Canada est un pays « riche » avec de « hauts niveaux d'inégalités économiques » (Chancel et al., 2022). En 1995, les 10 % les plus riches détenaient 57 % du patrimoine net, une part qui a légèrement augmenté à 58 % en 2021, soit une hausse de 2,2 %. Concernant les revenus, la part des 10 % les plus riches a augmenté de 5,7 %, passant de 33 % en 1995 à 35 % en 2021. Pour les personnes qui sont les 50 % les moins nanties, une légère diminution de leur part dans le patrimoine et les revenus a été constatée. Entre 1995 et 2021, la part des revenus nets des 50 % les plus pauvres est passée de 17,71 % à 16,91 %, soit une baisse de 4,5 %. En ce qui concerne le patrimoine, la part des personnes qui sont les 50 % les moins nanties a connu une baisse de 3,4 %, passant de 4,99 % en 1995 à 4,82 % en 2021.

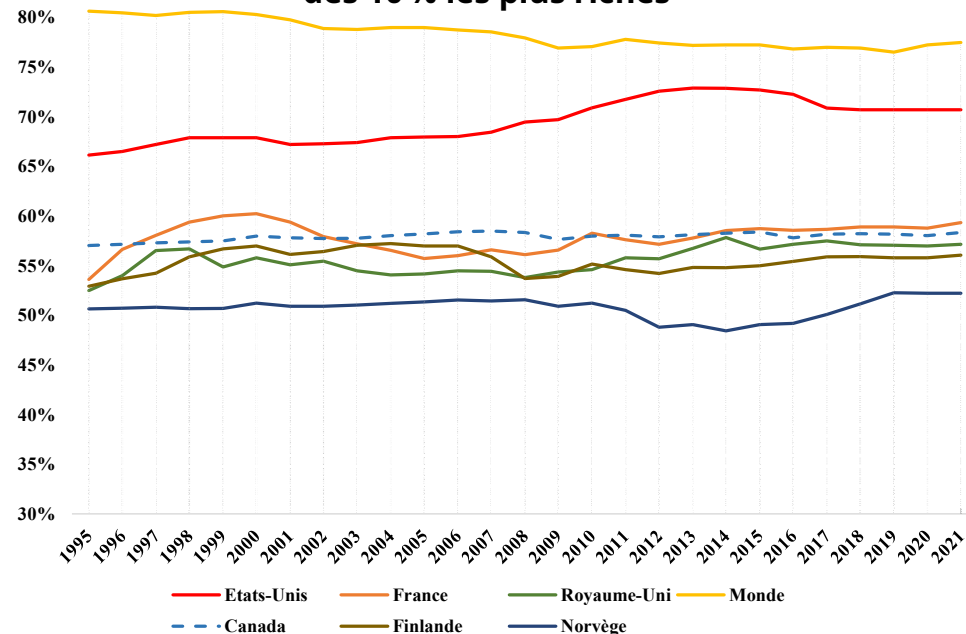
En ce qui concerne le Québec, la part des revenus nets détenue par les 10 % les plus riches a connu une augmentation de 11,8 % entre 1982 et 2019, passant de 26 % à 29 % du revenu total (Desrosiers, 2023). Une étude récente de l'Observatoire québécois des inégalités révèle qu'en 2019, les 20 % des familles les plus riches détenaient 68 % du patrimoine, contre 3 % pour les 40 % des familles les moins aisées (Boucher et Torres, 2023). Selon la même source, en 2019, le revenu des familles faisant partie des 10 % les plus riches était 9 fois plus élevé que celui des familles faisant partie des 40 % les plus pauvres. Quant au patrimoine, celui des familles dans les 10 % les plus riches était 76 fois plus élevé que celui des familles dans les 40 % les plus pauvres.

Ces différentes données révèlent une tendance selon laquelle les personnes les mieux nanties s'enrichissent progressivement, tandis que ceux les moins nantis deviennent relativement plus pauvres. Par ailleurs, elles nous renseignent sur le fait que les inégalités de richesse ou de patrimoine sont plus profondes que les inégalités de revenus, ce qui a été largement démontré par plusieurs recherches (Boucher et Torres, 2023; Piketty, 2013).

Bien que le Canada présente des inégalités de richesses importantes, les inégalités y sont moindres qu'aux États-Unis et à l'échelle mondiale. Le Canada affiche approximativement le même niveau que certains pays de l'Europe de l'Ouest, par exemple la France et le Royaume-Uni, avec une concentration de la richesse chez les 10 % les plus riches qui reste inférieure à celle des États-Unis. Cependant, la Finlande et la Norvège présentent des niveaux d'inégalité inférieurs à ceux du Canada et des autres pays mentionnés.

En regardant la variation de la part de richesse détenue par les 10 % les plus riches entre 1995 et 2021, le Canada enregistre un niveau d'inégalités relativement stable. Durant cette période, la part de richesse détenue par les 10 % les plus riches a connu une augmentation de 2,3 %. En Norvège, cette part a connu une augmentation de 3,1 %. Parmi les six pays, c'est la France qui affiche la plus grande variation : entre 1995 et 2021, la part de richesse détenue par les 10 % les plus riches en France a connu une augmentation notable de 10,7 %.

Figure 1 : Part de la richesse personnelle nette des 10 % les plus riches

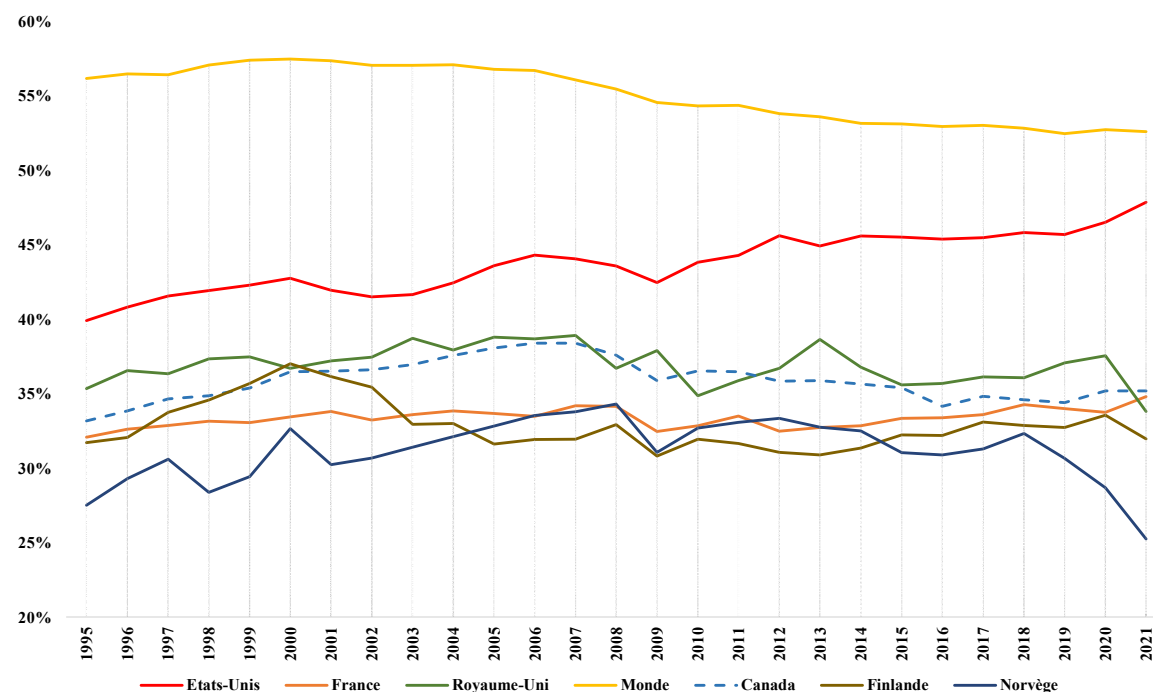


Source : Analyse de l'auteur du présent rapport basée sur les données de la World Inequality Database (<https://bit.ly/3uxgIyB>)

En ce qui concerne le revenu, on constate que la part de revenu des 10 % les plus riches fluctue beaucoup plus que la part de richesse détenue par les 10 % les plus riches. Les États-Unis se distinguent très nettement des autres pays durant toute la période entre 1995 et 2021. Le Canada fait relativement mieux que le Royaume-Uni, car il enregistre une part de revenu détenue par les 10 % les plus riches relativement plus faible que celle du Royaume-Uni. Mais la France fait mieux que le Canada; durant toute la période, la part de revenu détenue par les 10 % les plus riches en France est nettement inférieure à celle des 10 % les plus riches au Canada. La Finlande et la Norvège affichent les niveaux d'inégalité les plus bas. En 2021, la part de revenu détenue par les 10 % les plus riches en Norvège représente environ 25 % du revenu total avant impôt. Au Canada et aux États-Unis, leurs parts représentent respectivement 35 % et 48 %.

Ces deux figures nous montrent clairement que la répartition inégale des richesses au sein des nations révèle plus de stabilité dans le temps que la répartition des revenus. Le même constat ressort dans le rapport mondial sur la richesse du Credit Suisse (2013) et d'une étude de Davies et al. (2011).

Figure 2 :
Part du revenu avant impôt des 10 % les plus riches



Source : Auteur avec les données de la World Inequality Database (<https://bit.ly/3uxgIyB>)

4. Pourquoi s'intéresser aux personnes les mieux nanties?

La concentration de la richesse aux mains des gens les mieux nantis soulève des questions importantes sur la distribution de la richesse et les inégalités économiques et sociales. Donald et Martens (2018) soulignent que les inégalités économiques extrêmes sont indissociables de la pauvreté persistante.

La directrice des droits de la personne dans le Sustainable Development Program du Center for Economic and Social Rights et le directeur du Global Policy Forum affirment que l'éradication de la pauvreté, premier objectif du développement durable, ne sera possible qu'en s'attaquant aux inégalités extrêmes de revenus et de richesses. Des organisations comme Oxfam (2018) adoptent également cette interprétation en présentant les ressources accaparées par les personnes fortunées comme étant essentielles pour lutter efficacement contre la pauvreté, la fin de l'extrême pauvreté passant également par la fin de l'extrême richesse.

En plus de leur influence économique, les individus les plus fortunés ont le pouvoir de façonner la société. Plusieurs auteurs indiquent que les plus riches peuvent avoir une incidence négative sur la société en raison de la manière dont ils et elles utilisent leur richesse (Carr, 2019; Dorling, 2019; Medeiros et Ferreira de Souza, 2015). Ils et elles créent un environnement qui soutient et perpétue l'inégalité, notamment par leurs activités dans les secteurs financier et médiatique. Les personnes issues de milieux aisés tendent à occuper des postes dans des secteurs financiers lucratifs, renforçant les barrières socioéconomiques et limitant la mobilité sociale (Moore et al., 2016). De plus, les personnes les mieux nanties favorisent souvent des investissements à haut risque, nécessaires pour obtenir des rendements élevés, contribuant ainsi à l'augmentation des inégalités (Medeiros et Ferreira de Souza, 2015). Ce mécanisme pourrait s'expliquer par le fait que les investissements à haut risque offrent des rendements élevés principalement accessibles aux individus déjà fortunés, qui peuvent se permettre de prendre des risques plus importants sans compromettre leur sécurité financière. Cette dynamique renforce l'accumulation de richesses chez les personnes les mieux nanties, creusant davantage l'écart entre eux et ceux les moins nantis.

Les personnes extrêmement riches auraient un effet négatif sur l'environnement. Selon Oxfam (2023), les individus et entreprises les plus riches sont responsables de dégâts considérables par leurs émissions massives de dioxyde de carbone. En 2019, le 1 % des personnes les plus riches a été à l'origine de 16 % des émissions totales de dioxyde de carbone, ce qui équivaut aux émissions des 66 % les plus pauvres de la population mondiale (Oxfam, 2023). Le constat est que les riches causent le plus de dégâts, tandis que les pauvres subissent les pires conséquences. En effet, Oxfam rapporte que les émissions de dioxyde de carbone du 1 % les plus riches en 2019 étaient suffisantes pour causer 1,3 million de décès supplémentaires liés à la chaleur.

Ces éléments soulignent la nécessité de mener des recherches approfondies sur la concentration de la richesse au sommet de la distribution. Ainsi, dans le cadre de cette étude, nous analyserons le portrait et l'évolution des populations les mieux nanties, c'est-à-dire les 10 % les plus riches, au Québec et au Canada. Cette analyse permettra d'éclairer les débats sur les inégalités socioéconomiques et pourra également aider les décideuses et décideurs à élaborer des politiques efficaces pour réduire ces inégalités.

Les objectifs de cette étude sont les suivants :

- Décrire le profil des personnes les mieux nanties et son évolution au Québec et au Canada au cours des deux premières décennies du 21^e siècle;
- Identifier les caractéristiques sociodémographiques associées à la présence d'une personne parmi celles les mieux nanties.

5. Revue de littérature

5.1 Composition du revenu

Selon Atkinson (2007), il existe des variations dans les définitions du revenu et des sources de données d'un pays à l'autre. Les études montrent que le revenu est principalement composé de trois types de revenus : le revenu salarial, le revenu d'entreprise, et le revenu du capital.

Veall (2012) précise que le revenu salarial inclut les salaires, les autres revenus d'emploi et les pensions. Le revenu d'entreprise provient du travail autonome et de partenariats d'affaires, tandis que le revenu du capital englobe les dividendes, les intérêts, les loyers et autres revenus de placements, à l'exception des gains en capital.

Medeiros et Ferreira de Souza (2015) soulignent que les gains du travail constituent une source de revenu de plus en plus importante pour les riches, en particulier pour le 1 % le plus aisé dans plusieurs pays. Des études indiquent que le revenu salarial est le principal facteur du revenu du 1 % les plus riches en France (Landais, 2007), au Canada (Fortin et al., 2012; Veall, 2012), au Brésil (Medeiros, 2005, cité par Medeiros et Ferreira de Souza [2015]) et aux États-Unis (Parker et Vissing-Jorgensen, 2010; Piketty et Saez, 2013). Alvaredo (2010) a observé qu'en Argentine, environ 30 % des revenus du 1 % les plus riches proviennent des salaires (y compris les pensions). Veall (2012) rapporte qu'au Canada, le revenu salarial représentait 45,5 % du revenu du 1 % les plus riches en 1946 et qu'il a augmenté à 64,9 % en 2009. Pour le 0,01 % les plus riches, ces chiffres étaient respectivement de 27,2 % en 1946 et 64,8 % en 2009. L'étude de Hansen (2014), en Norvège, qui s'intéressait aux personnes âgées de 37 à 40 ans appartenant aux groupes de richesse les plus élevés (1 % et 0,1 % les plus riches)

entre 1993 et 2010, révèle que le revenu salarial du 1 % les plus riches est passé de 27 % en 1993 à 54 % en 2010. Pour le 0,1 %, il est passé de 11 % en 1993 à 37 % en 2010.

Les revenus du capital, y compris les loyers, demeurent une source de revenu importante pour les individus ou les familles au sommet de la distribution (Medeiros et Ferreira de Souza, 2015). Au Canada, le revenu du capital pour les 1 % et 0,01 % les plus riches représentait respectivement 20,1 % et 53,0 % du revenu total en 1946, et 21,7 % et 33,7 % en 2009 (Veall, 2012). Cette tendance montre une diminution considérable du revenu du capital pour le 0,01 % les plus riches, tandis que pour le 1 % les plus riches, il y a eu une légère augmentation.

Les résultats de Veall (2012) corroborent des études qui s'accordent à dire que, dans les pays développés, le capital a perdu sa place d'importance par rapport au travail dans la composition des revenus les plus élevés après les années 1980, voire avant (Landais, 2007; Piketty, 2013; Piketty et Saez, 2003). Un aspect important qui pourrait expliquer ce phénomène est la non-prise en compte des gains en capital dans l'estimation des revenus du capital, comme ce fut le cas dans l'étude de Veall (2012). Medeiros et Ferreira de Souza (2015) soulignent que ce phénomène peut s'expliquer principalement par deux raisons. Tout d'abord, les revenus du capital sont souvent réinvestis par des sociétés ou des fonds financiers, donc ils ne sont pas comptabilisés comme des revenus directs. Ensuite, les bénéfices et les rémunérations des propriétaires d'entreprises sont parfois considérés comme des « revenus du travail » lorsqu'ils sont versés régulièrement, et non comme des revenus du capital.

Cependant, dans le contexte norvégien, Hansen (2014) souligne qu'après 2006, les revenus du capital restent la principale source de revenus parmi les 1 % et 0,1 % les plus riches. Comme le soulignent Medeiros et Ferreira de Souza (2015), une reprise du capital est prévisible. Les riches ayant des taux d'épargne plus élevés, il est attendu qu'à un moment donné, une partie de cet investissement revienne sous forme de revenus du capital (Carroll, 2000; Dynan et al., 2004). À moins que les salaires les plus élevés ne continuent pas d'augmenter, ou que l'imposition du revenu et de la richesse s'accroissent, on peut s'attendre à ce que, à un moment donné, les revenus du capital récupèrent, du moins partiellement, la part qu'ils ont perdue, comme le note Piketty (2007, 2013).

L'étude de Hansen (2014) révèle que le revenu entrepreneurial, bien qu'élevé en début de période, a diminué avec le temps. Il est passé de 54 % en 1993 à 24 % en 2010 pour le 1 % les plus riches. Avant 2006, environ 30 % du 1 % les plus riches et 10 % du 0,1 % les plus riches tiraient leur principal revenu de l'entreprise en Norvège. Au Canada, le revenu d'entreprise représentait 34,4 % du revenu du 1 % les plus riches en 1946, mais en 2009, il représentait seulement 13,4 % du revenu. Pour le 0,01 % les plus riches, ce pourcentage est passé de 19,9 % en 1946 à 1,5 % en 2009 (Veall, 2012). Veall (2012) souligne que cette baisse peut s'expliquer par le fait que certains revenus d'entreprise sont reclassés comme des revenus d'emploi pour des raisons fiscales, même s'ils sont en réalité des revenus d'entreprise (ou du capital). Cette reclassification peut fausser les données fiscales et donner l'impression que les revenus d'entreprise ont diminué.

5.2 Caractéristiques des personnes les mieux nanties

L'un des premiers facteurs associés à la plus grande richesse est l'héritage. En effet, Piketty (2013), dans son livre *Le Capital au XXI^e siècle*, souligne que la richesse héritée, plutôt que la richesse autocréée, est la clé pour acquérir la plus grande richesse. Keister et Lee (2014) ont mis en lumière l'importance du patrimoine hérité pour les individus se trouvant à la fois au sommet de la distribution de revenus et au sommet de la distribution du patrimoine. D'autres études ont également démontré la forte reproduction de la richesse supérieure entre les parents et les enfants, par exemple Boserup et al. (2018) dans le contexte danois et Melldahl (2018) dans le contexte suédois. Selon une étude norvégienne, avoir des parents issus des échelons les plus riches est devenu, au fil du temps, plus important pour atteindre les plus hauts niveaux de richesse (Hansen, 2014). Près de 25 % du 1 % les plus riches en 2010, et 60 % du 0,1 % les plus riches, avaient des parents dans la catégorie du 1 % les plus riches en Norvège (Hansen, 2014). Une étude américaine suggère même que les origines familiales aident non seulement à atteindre les plus grandes fortunes, mais qu'elles influencent également la probabilité de conserver cette richesse au fil du temps (Korom et al., 2017).

La famille d'origine peut également offrir aux enfants une éducation de qualité, aider à l'achat d'une maison et réduire les dettes grâce à des transferts (Ruel et Hauser, 2013). Les enfants issus de familles riches peuvent acquérir des compétences spécifiques ou un état d'esprit qui les aident à réussir à accumuler plus de richesse (Kuusela, 2018; Tobias Neely, 2018).

Les liens de parenté peuvent offrir de nombreuses opportunités via les « réseaux sociaux¹¹ » et les occasions de carrière en général, ou via les entreprises familiales en particulier (Carney et Nason, 2018; Korom et al., 2017). Dans le contexte norvégien, Berzins et al. (2018) soulignent que les entreprises familiales correspondent à une part importante de l'économie et les personnes qui représentent des familles prennent souvent part à la gestion des conseils d'administration des entreprises. Les recherches suggèrent également que le fait d'être issu d'une famille riche offre un filet de sécurité, atténuant les répercussions potentiellement négatives des investissements risqués tout en favorisant la poursuite de carrières d'élite (Pfeffer et Hällsten, 2012; Toft et Friedman, 2021).

Selon Kaplan et Rauh (2013), les personnes les mieux nanties d'aujourd'hui ont souvent accédé à l'enseignement supérieur et utilisé leurs compétences dans des secteurs rentables et en plein essor. Il ressort dans la littérature qu'aux États-Unis, environ 61 % des personnes dans le top 1 % sur le plan du revenu et 48 % de celles dans le top 1 % sur le plan de la richesse nette avaient un diplôme universitaire en 2010 (Keister et Lee, 2014). Au Chili, les personnes ayant une éducation supérieure représentaient moins de 40 % des 10 % les plus riches en 1957; en 2007, elles constituaient environ 80 % de ce même groupe. Concernant le 1 % les plus riches, la proportion d'entre elles ayant un niveau d'éducation supérieur est passée de 40 % en 1957 à environ 80 % en 2007 (Sanhueza Riveros et Mayer, 2011).

1 Réseaux sociaux = relations amicales, professionnelles, etc.

Au Canada, 58 % des individus appartenant au 1 % les plus riches possèdent au moins un baccalauréat, contre 19 % de la population adulte (Fortin et al., 2012). Cependant, Fortin et al. (2012) soulignent que Steve Jobs, Bill Gates et Mark Zuckerberg n'ont pas eu besoin de terminer leurs études universitaires pour devenir milliardaires. Par ailleurs, ces chercheurs et chercheuse mentionnent que l'éducation ne remplace pas le travail acharné, puisque 52 % des individus appartenant au 1 % les plus riches travaillent au moins 50 heures par semaine, contre moins de 20 % pour l'ensemble de la population (Fortin et al., 2012).

Le statut professionnel est également un élément qui caractérise les personnes les mieux nanties. En effet, en 1988, au Brésil, la majorité du 1 % les plus riches étaient des cadres de haut niveau (Albuquerque, 1994, cité par Medeiros et Ferreira de Souza, 2015). En ce qui concerne les pays développés, en France par exemple, en 2000, 60 % du 0,1 % les plus riches étaient des cadres de l'administration, et leur présence dans les hauts revenus augmente depuis le milieu des années 1980 – ils et elles représentaient moins de 20 % du 0,1 % les plus riches au début des années 1980 (Godechot, 2012). Une tendance similaire se retrouve aux États-Unis depuis les années 1990 (Kaplan et Rauh, 2013; Keister, 2014; Keister et Lee, 2014) et au Canada (Fortin et al., 2012; Saez et Veall, 2005).

La littérature révèle que les femmes sont moins représentées parmi les personnes les mieux nanties. En effet, en 1981, les femmes représentaient environ 8 % du 1 % les plus riches au Canada. En 2011, cette proportion est passée à environ 20 % (Lemieux et Riddell, 2015). Dans le contexte chilien, les femmes représentaient environ 10 % des 10 % les plus riches en 1957; en 2007, elles constituaient environ 30 % de ce groupe (Sanhueza Riveros et Mayer, 2011). Aux États-Unis, les femmes représentent moins de 3 % du 1 % les plus riches (Keister, 2014; Keister et Lee,

2014). En Norvège, les femmes, également sous-représentées parmi le 1 % les plus riches, ont vu leur proportion augmenter entre 1993 et 2010, passant de 16 % à 28 % (Hansen, 2014). Hansen souligne que la montée des femmes au sommet de la distribution s'expliquerait avant tout par les revenus de leurs parents. Il explique que, dans la catégorie du 1 % les plus riches, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à avoir des parents dans le top 1 %. Cela joue un rôle important dans la mobilité intergénérationnelle. Malgré les progrès réalisés par les femmes au cours des dernières décennies, elles restent considérablement sous-représentées au sommet de l'échelle du revenu ou du patrimoine. Cela s'explique en partie par le fait que les femmes ont moins de chances d'être choisies comme héritières que les hommes (Bessière et Gollac, 2020; Pugliese et Chaumont-Goneau, 2022).

Un autre aspect qui ressort dans la littérature est que les jeunes bénéficient de peu de représentation parmi les personnes les mieux nanties. En 2006, les moins de 35 ans ne constituaient que 4,5 % du 1 % les plus riches au Canada, alors que dans la population totale, cette tranche d'âge représentait environ 29 % (Fortin et al., 2012). Les personnes âgées de 65 ans et plus représentent environ 17 % du 1 % les plus riches, cette proportion étant presque la même dans la population totale au Canada. Selon Finney (2015), une large part des personnes à la tête des ménages aisés et très aisés au Royaume-Uni étaient âgées de 55 à 64 ans, soit 31 % et 36 % respectivement, suggérant une concentration autour de l'âge de la retraite. Aux États-Unis, l'âge moyen du 1 % les plus riches en matière de revenu est de 55 ans, et l'âge du 1 % les plus riches en matière de patrimoine net est de 60 ans (Keister, 2014). Ces données américaines suggèrent qu'il est plus facile pour les jeunes de grimper au sommet de la distribution du revenu que de celle du patrimoine.

Concernant le secteur d'activité, les données du recensement canadien de 1981 montrent que les quatre principaux secteurs d'activité du 1 % les plus riches relativement au revenu étaient la santé et les services sociaux (15,6 %), les services aux entreprises (11,9 %), la fabrication (11,9 %) et l'agriculture, la foresterie, la pêche et la chasse (7,5 %) (Lemieux et Riddell, 2015). En 2011, ces secteurs étaient les services aux entreprises (19,2 %), la santé et les services sociaux (13,3 %), la finance et les assurances (11,0 %) et la fabrication (7,7 %). Cette évolution reflète un changement dans la structure économique et les priorités du Canada sur une période de 30 ans. Alors qu'en 1981, les secteurs traditionnels comme l'agriculture et la fabrication dominaient, en 2011, on constate une montée en puissance des services aux entreprises et du secteur financier. Le secteur de la santé se présente comme une source importante et constante de richesse à travers le temps, ce qui souligne son rôle crucial et stable dans l'économie canadienne. Les médecins, ainsi que les dentistes et les vétérinaires, qui représentent près de 10 % des gens touchant un salaire les plus riches, constituent moins de 1 % de la main-d'œuvre (Fortin et al., 2012). Fortin et al. (2012) soulignent que les débats publics concernant les inégalités économiques n'ont pas assez mis l'accent sur le rôle des médecins. La population considère généralement que les médecins, contrairement aux professionnelles et professionnels de la finance, ont un effet positif sur la société, ce qui pourrait expliquer pourquoi ils sont moins souvent mentionnés dans ces débats.

En tenant compte de ces différents éléments, notre étude cherche à dresser le portrait et à analyser l'évolution des populations les mieux nanties en matière de revenu au Québec et au Canada. Elle examinera comment l'origine familiale et les caractéristiques sociodémographiques expliquent l'entrée ou le maintien d'une personne au sommet de la distribution du revenu.

6. Données et méthodes d'analyse

6.1 Sources de données

Pour réaliser cette recherche, nous avons utilisé les données administratives longitudinales (DAL) du Canada couvrant la période de 2000 à 2020². La base de sondage DAL est conçue en se fondant sur la publication annuelle du Fichier des familles T1.

² 2020 est une année particulière, car elle a été marquée par la pandémie de COVID-19. L'aide gouvernementale d'urgence a probablement permis d'accroître le revenu des gens les moins nantis et de réduire les inégalités de revenu de manière temporaire.

Ce fichier contient des informations sur les déclarations de revenus et de prestations que Statistique Canada reçoit de l'Agence du revenu du Canada 13 mois après la fin de l'année d'imposition.

Seuls les enregistrements des particuliers et particulières possédant un numéro d'assurance sociale peuvent être retenus, avec un taux d'échantillonnage de 20 % (Statistique Canada, 2023). La population visée est constituée de toutes les personnes qui ont un numéro d'assurance sociale et qui ont rempli une déclaration de revenus T1 pour l'année en question.

La population comprend également un petit nombre de membres de la famille des déclarants et déclarantes qui n'ont pas eux-mêmes ou elles-mêmes présenté de déclaration T1, mais qui possédaient un numéro d'assurance sociale et qui ont soit bénéficié de l'Allocation canadienne pour enfants, soit reçu un feuillet T4 – État de la rémunération payée, soit été inscrits à titre de personnes à charge sur la déclaration T1 de leur conjoint ou conjointe.

Les unités d'enquête sont les particuliers et particulières, mais les renseignements sur les caractéristiques de leur famille pendant l'année de référence sont également conservés. Il n'a pas été nécessaire de répartir la population cible en sous-groupes (échantillonnage stratifié) puisque le poids d'échantillonnage était le même pour chacune des unités. L'échantillonnage est effectué une seule fois pour chaque enregistrement, de sorte que, si une personne est choisie pour une année de référence particulière, elle sera également choisie pour n'importe quelle autre année ultérieure (ou antérieure) tant qu'elle figure dans le Fichier des familles T1.

La Banque de DAL est conçue comme outil de recherche sur le revenu et la démographie. Ce fichier contient de nombreuses variables démographiques annuelles sur les personnes ainsi que le revenu annuel des personnes et celui de leur famille (Statistique Canada, 2023). Cependant, il ne fournit pas suffisamment d'informations sur le patrimoine. Ainsi, nous nous limiterons à l'analyse des personnes les mieux nanties en matière de revenu, incluant le gain en capital après impôt.



6.2 Présentation des variables d'analyse

Dans cette section, nous présentons les variables d'analyse utilisées dans notre étude. Le choix des différentes variables est basé sur la littérature existante et les possibilités offertes par les données disponibles.

Pour étudier les personnes les mieux nanties ou l'appartenance aux 10 % des revenus les plus élevés au Québec et au Canada entre 2000 et 2020, une variable dépendante dichotomique, nommée « mieux nantis », a été construite. Cette variable prend la valeur 1 si le revenu, incluant le gain en capital personnel, est supérieur à la valeur du 90e centile (les 10 % les plus riches) pour une année donnée, et 0 sinon. Le choix d'inclure le gain en capital s'explique par le fait que la littérature soutient fortement que les individus les plus nantis ont un gain en capital plus important. Ainsi, l'ajout du gain en capital à l'analyse permet d'éviter une sous-estimation des revenus des personnes les plus nanties et, par conséquent, du niveau des inégalités. Nous aurions souhaité inclure les 10 % les plus riches en ce qui a trait au patrimoine, mais les données disponibles ne permettent malheureusement pas d'effectuer cette analyse.

Les variables indépendantes utilisées dans ces études sont les suivantes : le sexe, le statut d'immigrant, le statut matrimonial, le niveau d'éducation, le groupe d'âge, le nombre d'enfants de moins de 18 ans, le nombre d'enfants de 18 ans ou plus, avoir un parent mieux nanti, la zone de résidence et la province de résidence.

Le tableau suivant résume la description et les modalités de chacune de ces variables.

Tableau 1 Variables d'analyse

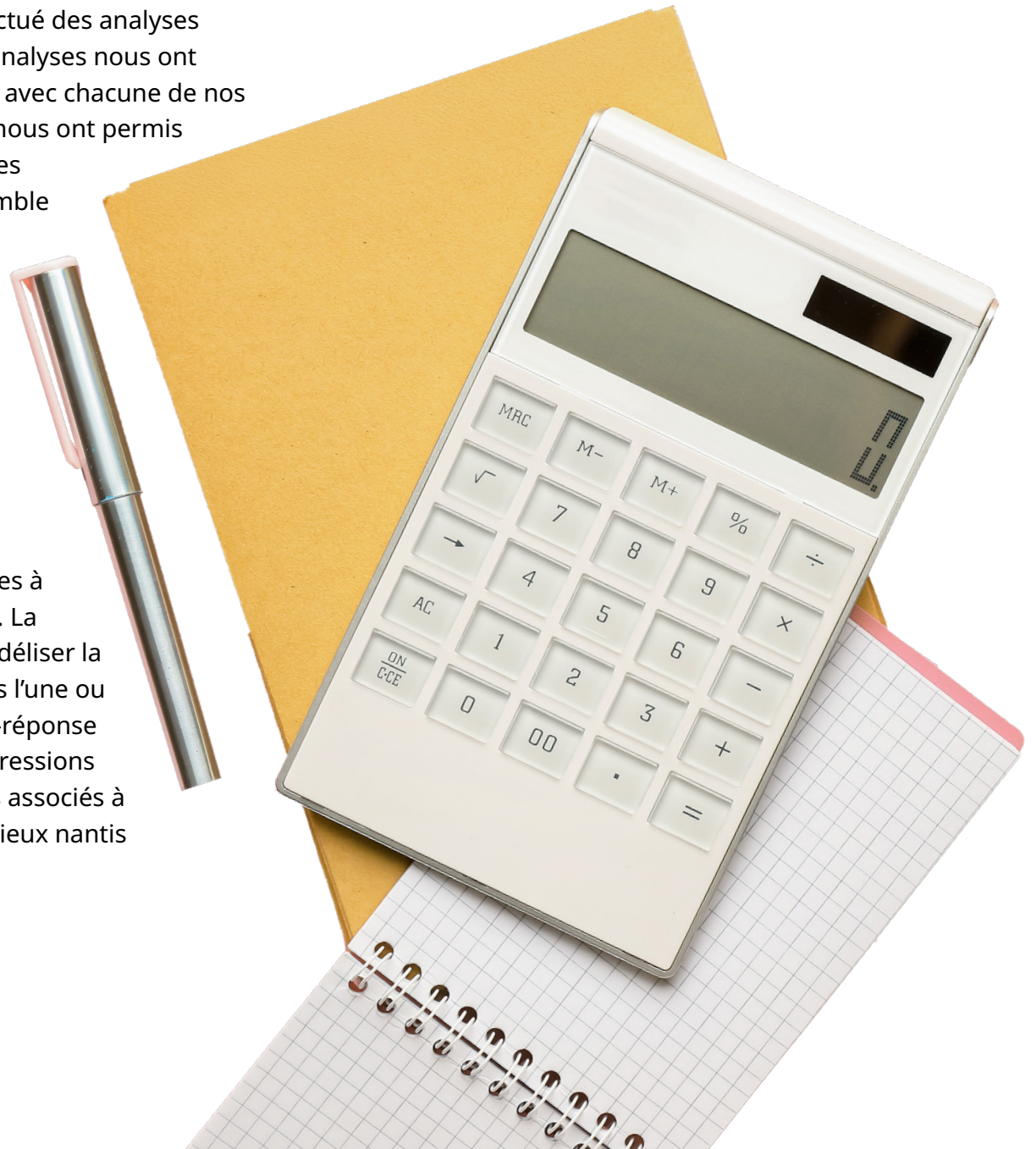
Variables	Description	Modalités
Variable dépendante		
Mieux nantis	Désigne les 10 % les plus riches ou les individus ayant le revenu, incluant le gain en capital, supérieur au 90e centile.	0 : moins nantis 1 : mieux nantis
Variables indépendantes		
Sexe	Fait référence au sexe de l'individu	0 : homme 1 : femme
Statut d'immigrant	Fait référence au statut d'immigration de l'individu	0 : immigrant 1 : natif
Statut matrimonial	Fait référence au statut matrimonial de l'individu	0 : marié 1 : conjoint de fait 2 : séparé (veuf, divorcé) 3 : célibataire
Niveau d'éducation	Cette variable désigne le niveau de scolarité atteint par un individu. Elle a été construite en s'appuyant sur le fait que l'individu a payé ou non des frais de scolarité. Les personnes ayant payé des frais de scolarité sont considérées comme ayant un niveau supérieur au secondaire ³ .	0 : secondaire ou moins 1 : supérieur au secondaire
Groupe d'âge	Fait référence au groupe d'âge de l'individu	0 : moins de 35 ans 1 : de 35 à 55 ans 2 : plus de 55 ans
Nombre d'enfants de moins de 18 ans	Fait référence au nombre d'enfants âgés de moins de 18 ans de l'individu	0 : 0 enfant 1 : 1 enfant 2 : 2 enfants ou plus
Nombre d'enfants de 18 ans ou plus	Fait référence au nombre d'enfants âgés de 18 ans ou plus de l'individu	0 : 0 enfant 1 : 1 enfant 2 : 2 enfants ou plus
Parents mieux nantis	Désigne le fait que le revenu des parents de l'individu se situe dans le top 10 % de la distribution des revenus des parents, c'est-à-dire parmi les 10 % les plus riches	1 : oui 2 : non
Zone de résidence	Désigne la zone géographique de résidence de l'individu	0 : région urbaine de 500 000 habitants et habitantes ou plus 1 : région urbaine de 100 000 à 499 999 habitants et habitantes 2 : région urbaine/rurale de moins de 100 000 habitants et habitantes
Province	Fait référence à la province, au groupe de provinces ou au territoire de résidence de l'individu	0 : Québec 1 : Ontario 2 : Colombie-Britannique 3 : Atlantique 4 : Prairies 5 : Les trois territoires

³ Les personnes qui ont payé des frais de scolarité au moins une fois entre 1982 et 2000 sont considérées comme ayant un niveau d'instruction supérieur au secondaire pour toute la période de 2000 à 2020. Les autres personnes, soit celles qui ont payé des frais de scolarité après 2000, sont considérées comme ayant un niveau supérieur au secondaire à partir de l'année où elles ont payé pour la première fois les frais de scolarité.

6.3 Méthodes d'analyse

Dans un premier temps, nous avons effectué des analyses statistiques descriptives. Ces premières analyses nous ont permis de croiser la variable dépendante avec chacune de nos variables indépendantes. En outre, elles nous ont permis d'analyser l'évolution du revenu moyen des personnes les mieux nanties et de l'ensemble de la population ainsi que la part du revenu total détenue par les personnes les mieux nanties entre 2000 et 2020.

Dans un deuxième temps, nous avons réalisé des analyses explicatives multivariées pour explorer l'association entre les variables dépendantes et l'appartenance aux gens les mieux nantis (les 10 % les plus riches). Ces analyses explicatives multivariées ont été effectuées à partir de régressions logistiques binaires. La régression logistique consiste donc à modéliser la probabilité qu'un individu soit classé dans l'une ou dans l'autre des catégories de la variable-réponse (Bressoux, 2010). Les résultats de ces régressions nous permettront d'identifier les facteurs associés à l'appartenance au groupe des gens les mieux nantis au Québec et au Canada.



7. Résultats

Dans tout le reste du document, lorsqu'on parle de revenu, on fait référence au revenu incluant le gain en capital après impôt (revenu net).

7.1 Résultats de l'analyse descriptive

7.1.1 Évolution du revenu moyen des personnes mieux nanties et de l'ensemble (2000-2020) au Québec et au Canada

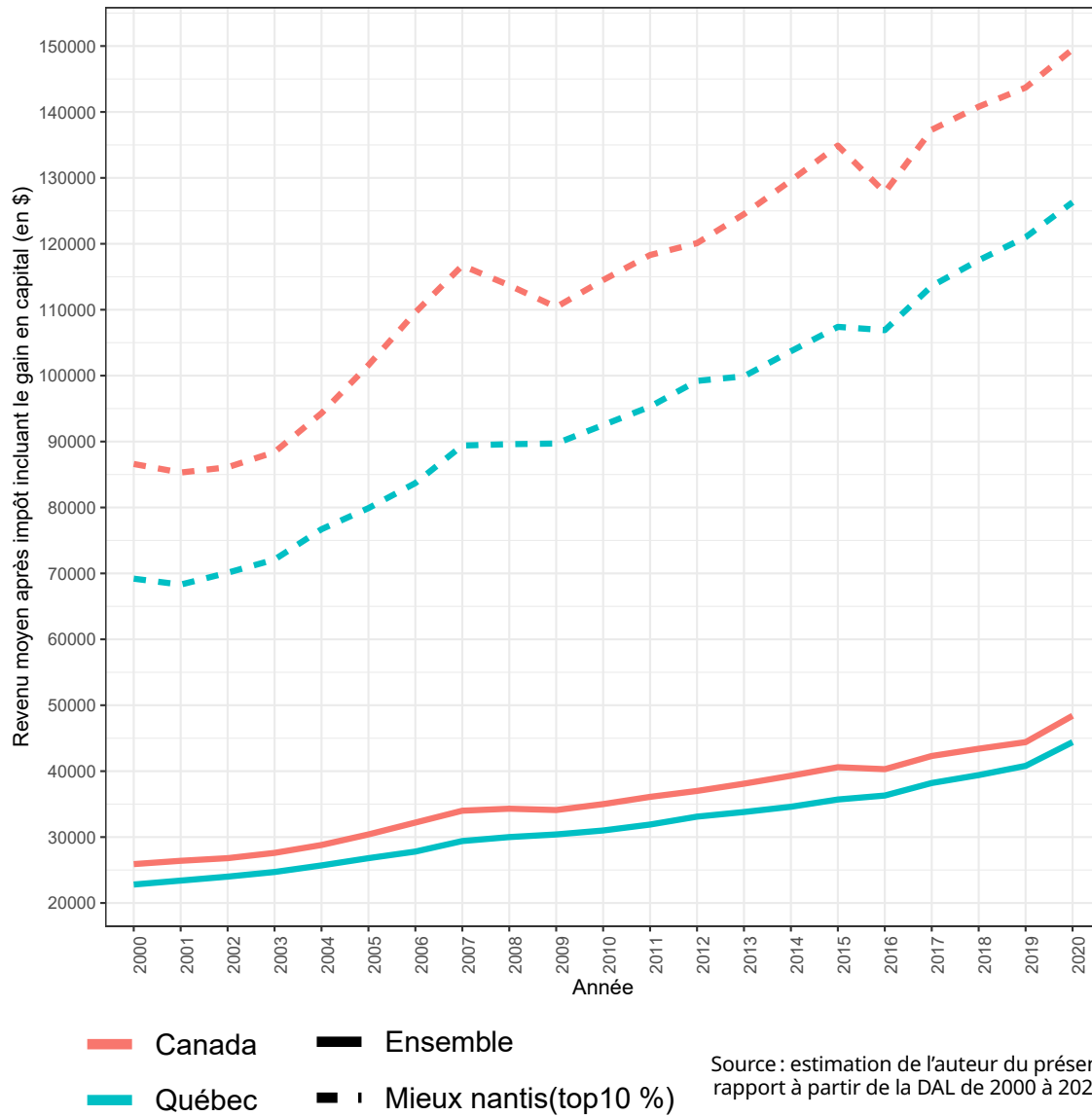
Entre 2000 et 2020, les revenus moyens ont considérablement augmenté au Québec et au Canada, tant pour l'ensemble de la population que pour les mieux nantis (ou les 10 % les plus riches).

Cette période a été marquée par une croissance économique notable. Les données montrent une tendance générale à la hausse des revenus, mais avec une différence marquée dans le taux d'augmentation entre les groupes de revenu supérieur et l'ensemble de la population.

Pour l'ensemble de la population, les revenus ont presque doublé au Québec en passant de 22 800 \$ en 2000 à 44 400 \$ en 2020, soit une augmentation de 94,74 %. À l'échelle du Canada, le revenu moyen de l'ensemble de la population est passé de 25 900 \$ en 2000 à 48 400 \$ en 2020, soit une augmentation de 86,87 %.

Pour ce qui est des mieux nantis, ils ont vu leurs revenus augmenter de manière substantielle également sur cette période. En effet, au Québec, les revenus moyens de ce groupe ont augmenté de 82,51 % (en passant de 69 200 \$ en 2000 à 126 300 \$ en 2020), tandis qu'au Canada, l'augmentation a été de 72,63 % (en passant de 86 600 \$ en 2000 à 149 500 \$ en 2020). Bien que ces pourcentages soient inférieurs à ceux de l'ensemble de la population, ils représentent tout de même une croissance considérable des revenus pour les plus riches.

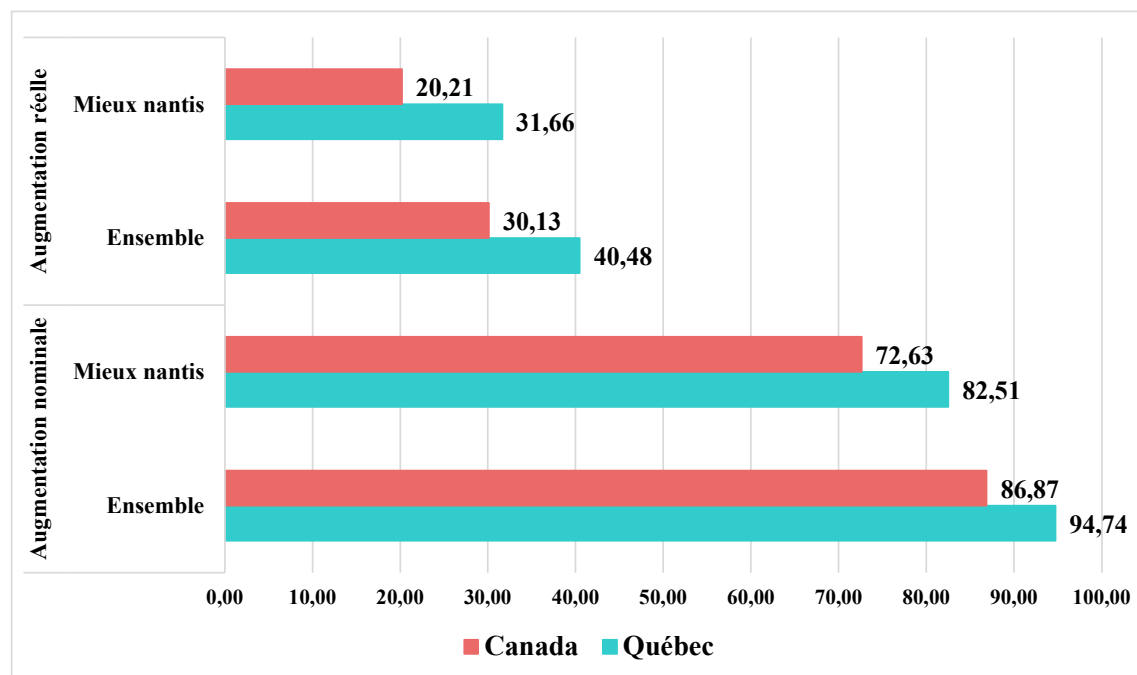
**Figure 3 :
Évolution du revenu des mieux nantis et de l'ensemble de la population
au Québec et au Canada**



Ces accroissements reflètent une amélioration du niveau de vie et une augmentation du pouvoir d'achat pour une grande partie de la population. Cependant, il est important de noter que cette augmentation brute ne prend pas en compte l'inflation, qui peut avoir un effet direct sur le pouvoir d'achat réel. Entre 2000 et 2020, l'inflation a augmenté de 38,64 % au Québec et de 43,60 % au Canada (Institut de la statistique du Québec, 2024). Pour obtenir une vision plus précise de la croissance des revenus, il est nécessaire d'ajuster les chiffres en tenant compte de l'inflation. Après ajustement, l'augmentation réelle des revenus pour l'ensemble de la population au Québec est d'environ 40,48 % (en passant de 22 800 \$ en 2000 à 32 030 \$ en 2020), et pour les mieux nantis est d'environ 31,66 % (en passant de 69 200 \$ en 2000 à 91 111 \$ en 2020). Au Canada, l'augmentation réelle du revenu est estimée à 30,13 % entre 2000 et 2020 (en passant de 25 900 \$ en 2000 à 33 703 \$ en 2020) pour l'ensemble de la population et à 20,21 % (en passant de 86 600 \$ en 2000 à 104 104 \$ en 2020) pour les mieux nantis.

Après avoir pris en compte l'inflation, on observe que l'augmentation du revenu moyen est plus marquée au Québec qu'au Canada. Aussi, l'écart entre l'augmentation réelle et l'augmentation nominale est plus marqué au Canada, ce qui indique que l'inflation a un effet négatif plus important au Canada. De plus, on remarque une réduction de l'écart de croissance des revenus entre les mieux nantis et l'ensemble de la population, aussi bien au Québec qu'au Canada, ce qui suggère que l'inflation affecte moins négativement les mieux nantis que le reste de la population. Ce résultat corrobore les conclusions d'Albanesi (2007), qui stipulent que l'inflation accroît les inégalités de revenu en érodant davantage les revenus des moins nantis.

Figure 4 :
Augmentation nominale et réelle (tenant compte de l'inflation) du revenu moyen (en %) entre 2000 et 2020 au Québec et au Canada



Source : estimation de l'auteur du présent rapport à partir de la DAL de 2000 à 2020

Nos résultats révèlent également que, comparativement au revenu moyen de l'ensemble de la population, le revenu moyen des mieux nantis est plus sensible aux chocs économiques. En effet, entre 2007 et 2009, les mieux nantis ont subi une chute de leur revenu moyen de manière appréciable, mais dans l'ensemble de la population, cette chute est très faiblement observée. Cette chute chez les mieux nantis peut être attribuée à la crise financière de 2008, qui a entraîné une récession mondiale en 2009, affectant particulièrement les marchés financiers. Les pertes en capital, les baisses de dividendes, et la diminution des primes dans le secteur financier ont contribué à la réduction des revenus des plus riches.

La reprise économique subséquente a été suivie d'une nouvelle baisse en 2016, coïncidant avec la chute des prix du pétrole, qui a particulièrement affecté les provinces productrices comme l'Alberta (Régie de l'énergie du Canada, 2023). Les changements dans les politiques fiscales, tels que l'introduction d'un nouveau taux d'imposition fédéral pour les hauts revenus en 2016, ont également pu jouer un rôle (Agence du revenu du Canada, 2020).

Les données révèlent des dynamiques économiques légèrement différentes au Québec et au Canada. Le Québec a connu une augmentation plus élevée des revenus réels pour l'ensemble de la population par rapport au Canada. Cela pourrait être attribué à des politiques économiques et sociales plus équitables au Québec, visant à réduire les inégalités et à favoriser une croissance économique plus inclusive (Torres, 2021). Les mieux nantis au Québec ont également connu une plus grande augmentation réelle de leurs revenus par rapport à leurs homologues canadiens, ce qui suggère des différences dans la structure économique et les possibilités d'investissement. Il est également notable que, malgré cette croissance plus rapide au Québec, le revenu moyen au Canada demeure supérieur à celui du Québec.

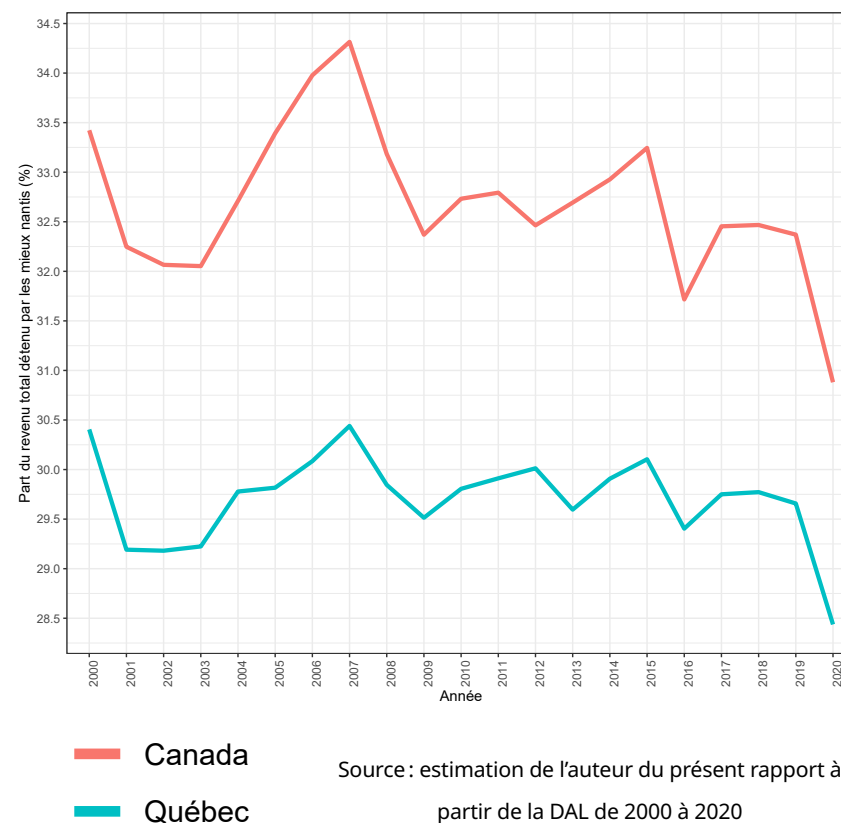
7.1.2 Évolution de la part du revenu total détenue par les mieux nantis au Québec et au Canada

La figure 5 montre l'évolution de la part du revenu total détenue par les mieux nantis au Canada et au Québec entre 2000 et 2020. Le Canada affiche constamment une part plus élevée du revenu total détenu par les mieux nantis, oscillant environ entre 30 % et 35 %, tandis que le Québec maintient un niveau plus bas, oscillant entre 28 % et 31 % environ. Cette disparité persistante entre les deux contextes suggère des inégalités de revenus plus prononcées à l'échelle nationale qu'au Québec. Les fluctuations observées au Québec sont moins prononcées et plus régulières que celles du Canada.

Une chute notable de la part du revenu détenue par les plus riches est visible en 2020 dans les deux contextes. Cette brusque diminution pourrait être en partie attribuée aux effets économiques de la pandémie de COVID-19, qui a agi sur les revenus de manière disproportionnée, affectant potentiellement les plus riches plus lourdement en raison des perturbations des marchés financiers et autres sources de revenus. Par ailleurs, l'aide gouvernementale d'urgence a probablement permis d'accroître le revenu des moins nantis et de réduire les inégalités de revenu de manière temporaire. Par ailleurs, le fait que les mieux nantis au Canada détiennent une plus grande part du revenu total que ceux du Québec peut indiquer des différences dans les politiques de redistribution et les structures économiques entre les deux contextes.

En somme, la figure 5 offre une vue d'ensemble des dynamiques de la distribution des revenus au Canada et au Québec. Il met en évidence une tendance à une distribution plus égalitaire au Québec, avec des fluctuations plus marquées au Canada.

Figure 5 : Part du revenu total (%) détenue par les mieux nantis au Québec et au Canada



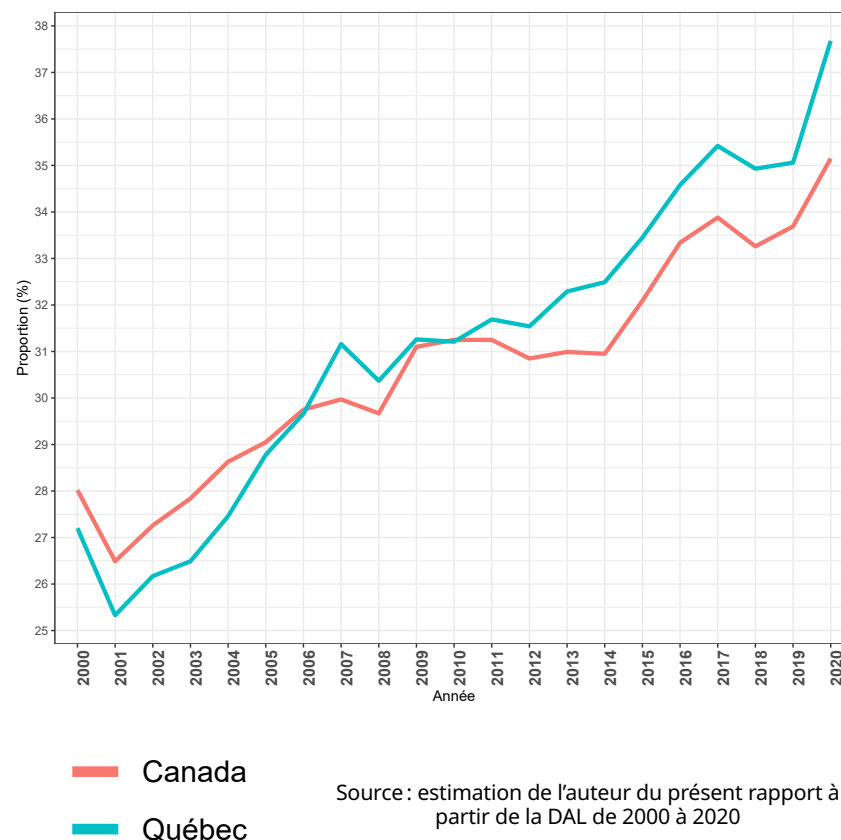
7.1.3 Présence des femmes parmi les mieux nantis au Québec et au Canada

Au Québec et au Canada, les femmes sont moins représentées que les hommes parmi les mieux nantis. Cependant, leur présence dans cette catégorie a connu une augmentation substantielle depuis l'an 2000, indiquant des progrès vers une plus grande égalité économique entre les sexes.

En 2000, la situation était similaire dans les deux régions : seulement 27 % des mieux nantis au Québec et 28 % au Canada étaient des femmes. Au fil des années, ces proportions ont augmenté, mais de façon plus marquée au Québec. En 2010, le Québec a même dépassé le Canada au regard de la représentation féminine parmi les mieux nantis. Cette tendance s'est maintenue jusqu'en 2020, où 37,68 % des mieux nantis au Québec étaient des femmes, contre 35,15 % au Canada.

Malgré ces avancées encourageantes, il reste du chemin à parcourir pour atteindre une véritable parité parmi les mieux nantis. La poursuite des actions en faveur de l'égalité économique entre les sexes demeure essentielle, tant au Québec qu'au Canada, pour consolider et accélérer cette tendance positive.

Figure 6 :
Proportion des femmes parmi les mieux nantis au Québec et au Canada

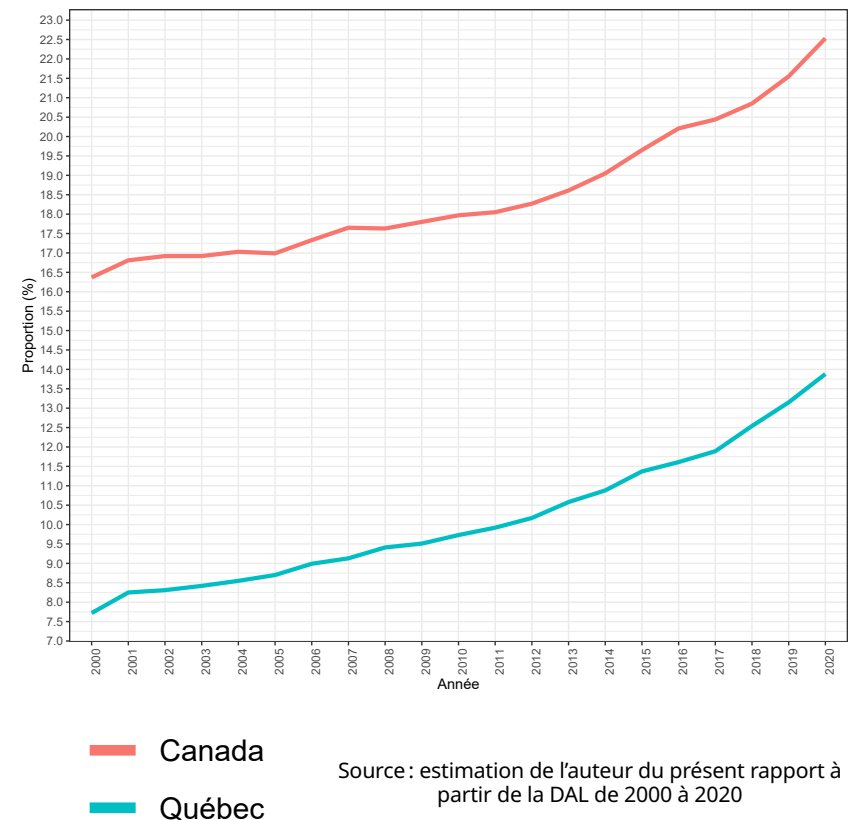


7.1.4 Présence des personnes immigrantes parmi les mieux nantis au Québec et au Canada

Proportion des personnes immigrantes parmi les mieux nantis au Québec et au Canada

Les données montrent une augmentation non négligeable de la proportion des personnes immigrantes parmi les mieux nantis au Québec et au Canada au cours des deux dernières décennies. En 2000, cette proportion était de 7,72 % au Québec et de 16,37 % au Canada. En 2020, la proportion a atteint 13,88 % au Québec et 22,53 % au Canada. Cette croissance peut être attribuée à des politiques d'immigration favorisant les individus hautement qualifiés et les entrepreneurs et entrepreneuses ainsi qu'à une meilleure intégration des personnes immigrantes dans le marché du travail. Cependant, la proportion des personnes immigrantes parmi les mieux nantis est systématiquement plus élevée au Canada qu'au Québec reflétant en partie la plus forte proportion de personnes immigrantes dans la population canadienne. Ces résultats indiquent une amélioration de l'intégration économique des personnes immigrantes, mais soulèvent également des questions sur les inégalités économiques au sein de la population immigrante et entre les personnes immigrantes et les personnes natives.

Figure 7 :
Proportion des personnes immigrantes parmi les mieux nantis au Québec et au Canada



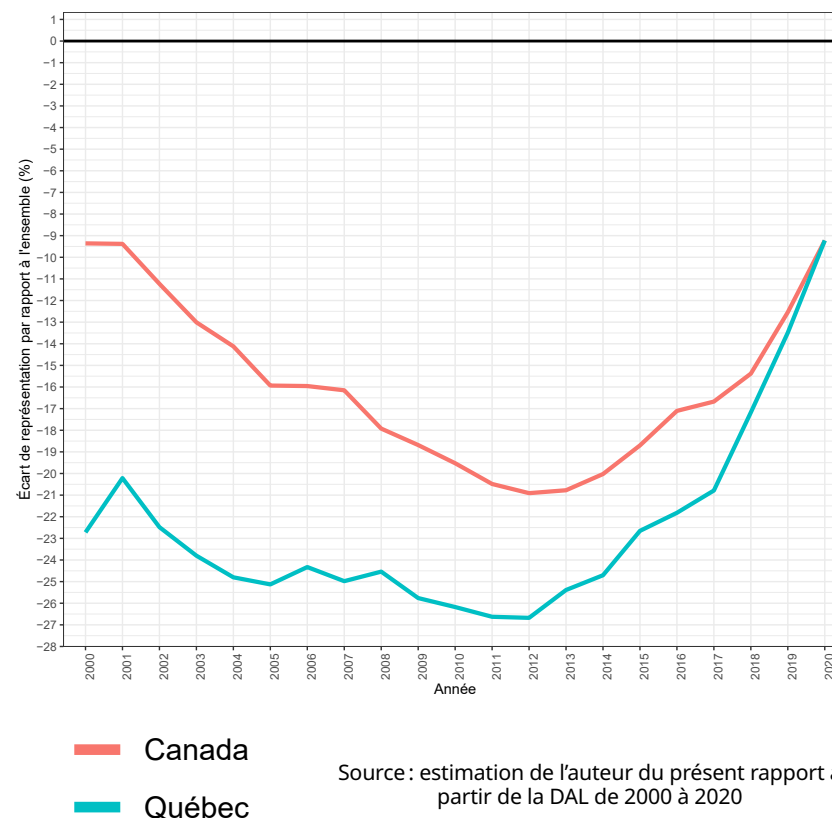
Écart de représentation des personnes immigrantes parmi les mieux nantis par rapport à l'ensemble

Les données sur les écarts entre la proportion des personnes immigrantes parmi les mieux nantis et la proportion des personnes immigrantes dans l'ensemble de la population montrent des tendances intéressantes entre 2000 et 2020. Autant au Québec qu'au Canada, on observe une sous-représentation des personnes immigrantes parmi les mieux nantis par rapport à l'ensemble de la population durant toute la période. En 2000, cette sous-représentation était estimée à environ 23 % au Québec et à environ 9 % au Canada. La sous-représentation des personnes immigrantes a continué d'augmenter jusqu'à atteindre son pic en 2012 avec une sous-représentation estimée à 25 % au Québec et à 21 % au Canada. Cela suggère que les personnes immigrantes étaient particulièrement désavantagées en ce qui a trait à l'accès aux niveaux de richesse les plus élevés durant cette période.

À partir de 2013, on observe une diminution progressive de la sous-représentation des personnes immigrantes parmi les mieux nantis dans les deux contextes et une diminution des écarts de sous-représentation entre le Québec et le Canada. En 2020, la sous-représentation des personnes immigrantes parmi les mieux nantis est estimée à 9,22 % au Québec et à 9,23 % au Canada. La diminution importante de l'écart entre le Québec et le Canada pourrait refléter des différences dans les politiques d'immigration et d'intégration.

En conclusion, la figure 8 met en lumière l'évolution de la sous-représentation des personnes immigrantes parmi les mieux nantis au Québec et au Canada sur deux décennies. Les données suggèrent que, bien que les personnes immigrantes aient été fortement sous-représentées au début des années 2000, des progrès notables ont été réalisés depuis 2013.

Figure 8 :
Écart de représentation (en %) des personnes immigrantes parmi les mieux nantis par rapport à l'ensemble de la population



7.1.5 Association entre le statut matrimonial et le statut de mieux nanti au Québec et au Canada

Proportion des mieux nantis selon le statut matrimonial au Québec et au Canada

La composition des mieux nantis selon le statut matrimonial présente des différences notables entre le Québec et le Canada sur la période 2000-2020. Dans les deux régions, les personnes mariées constituent la majorité des mieux nantis, bien que leur proportion ait diminué au fil du temps. Au Québec, elle est passée d'environ 58 % en 2000 à 43 % en 2020, tandis qu'au Canada, elle a baissé de 71 % à 65 % sur la même période. Il est à noter que la proportion de personnes mariées parmi les mieux nantis est sensiblement plus faible au Québec qu'au Canada.

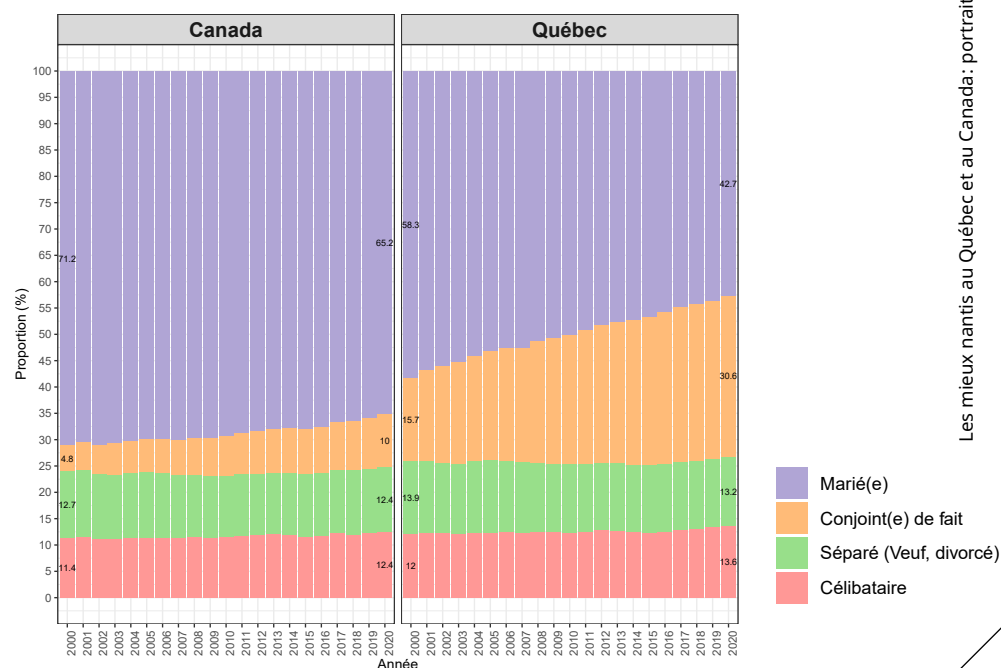
En ce qui concerne les personnes conjointes de fait, on observe une augmentation notable de leur représentation parmi les mieux nantis, particulièrement au Québec. Dans cette province, leur proportion est passée d'environ 16 % en 2000 à 30 % en 2020. Au Canada, bien que moins prononcée, cette augmentation est également notable, passant d'environ 5 % à près de 10 % sur la même période. Cette forte disparité entre les deux contextes peut s'expliquer par la culture québécoise, où les unions libres sont largement acceptées et pratiquées.

Les personnes séparées, veuves ou divorcées constituent une proportion relativement stable des mieux nantis dans les deux régions. Au Québec, leur représentation est passée de 13,90 % en 2000 à 13,19 % en 2020, tandis qu'au Canada, elle a légèrement baissé de 12,68 % à 12,40 % sur la même période.

Quant aux personnes célibataires, ils représentent la plus petite proportion des mieux nantis, tant au Québec qu'au Canada. Leur représentation a légèrement augmenté dans les deux régions : au Québec, elle est passée de 12,04 % en 2000 à 13,56 % en 2020 et, au Canada, de 11,38 % à 12,42 % sur la même période.

Ces tendances reflètent l'évolution des normes sociales et des structures familiales au Québec et au Canada au cours des deux dernières décennies. La différence la plus marquée concerne la proportion plus élevée de personnes conjointes de fait parmi les mieux nantis au Québec, illustrant l'acceptation croissante et l'importance des unions libres dans cette province par rapport au Canada.

Figure 9 : Proportion (%) des mieux nantis selon le statut matrimonial au Québec et au Canada



Source : estimation de l'auteur du présent rapport à partir de la DAL de 2000 à 2020

Écart de représentation parmi les mieux nantis par rapport à l'ensemble (%) selon le statut matrimonial

L'analyse de la composition des mieux nantis selon le statut matrimonial au Québec et au Canada de 2000 à 2020 révèle des tendances intéressantes et des différences notables entre ces deux contextes. On observe une surreprésentation constante des personnes mariées parmi les mieux nantis, bien qu'en déclin, particulièrement au Québec. Cette surreprésentation était plus marquée au début du millénaire, et elle a tendu à diminuer légèrement avec le temps.

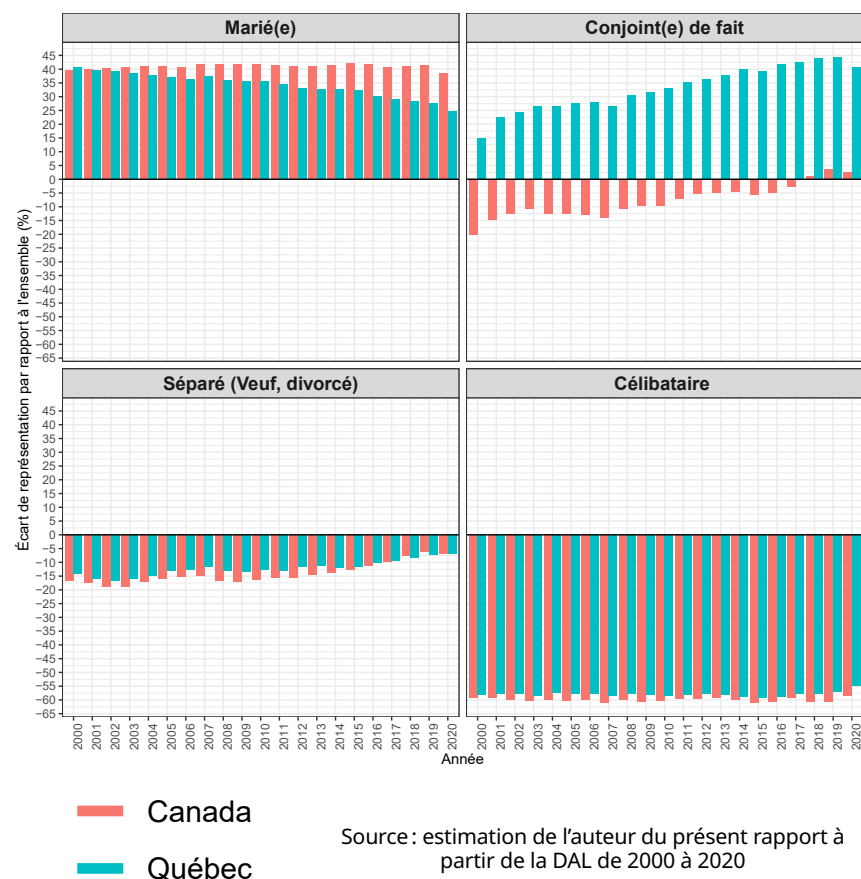
Les conjoints de fait montrent une tendance différente au Canada et au Québec. Au Canada, ils passent d'une sous-représentation en 2000 à une surreprésentation à partir de 2018, suggérant une amélioration progressive de leur situation économique. Au Québec, ils sont surreprésentés parmi les mieux nantis sur toute la période, avec une augmentation importante de 14,99 % en 2000 à 40,75 % en 2020. Cette disparité peut s'expliquer par une plus grande acceptation sociale et juridique des unions libres au Québec.

Les personnes séparées, veuves ou divorcées sont systématiquement sous-représentées parmi les mieux nantis tout au long de la période étudiée, tant au Québec qu'au Canada, avec une légère amélioration au fil du temps. Cette tendance indique que ces groupes continuent de faire face à des défis économiques importants.

Les célibataires constituent le groupe le plus sous-représenté parmi les mieux nantis, avec une sous-représentation particulièrement stable dans les deux régions. Cette situation suggère une probabilité moindre pour les célibataires d'appartenir aux groupes les plus riches en comparaison à l'ensemble de la population.

Ces résultats mettent en évidence des différences considérables dans la répartition du revenu selon le statut matrimonial.

Figure 10:
Écart de représentation par rapport à l'ensemble (%) selon le statut matrimonial



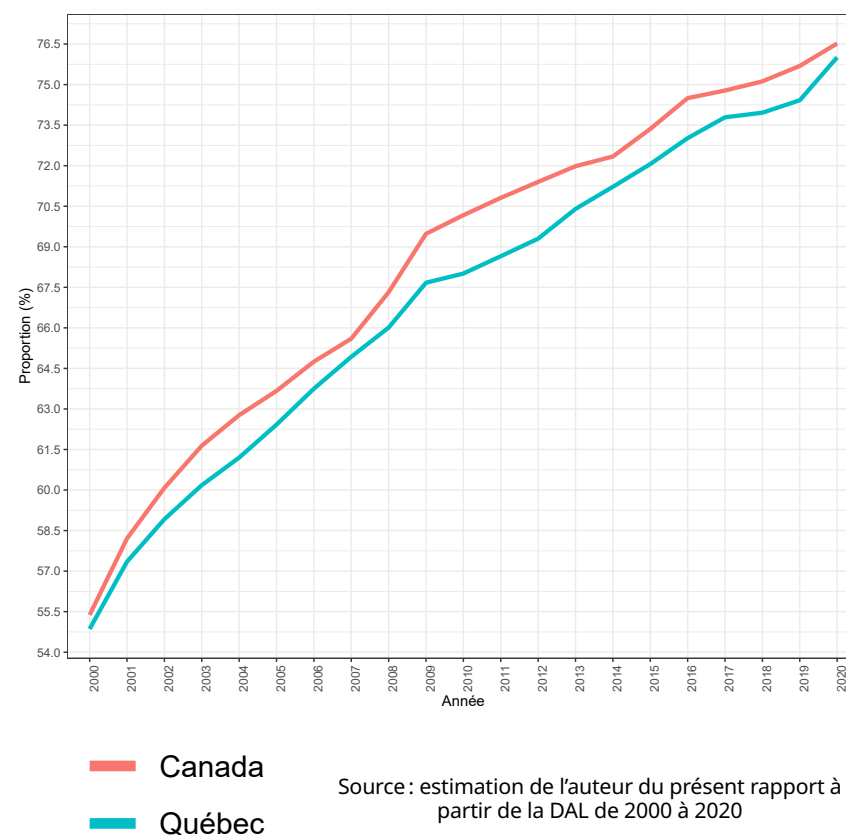
7.1.6 Éducation et accès au statut de mieux nantis au Québec et au Canada

Proportion des personnes ayant un niveau d'éducation supérieur au secondaire parmi les mieux nantis au Québec et au Canada

L'analyse de la proportion des personnes ayant un niveau d'éducation supérieur au secondaire entre 2000 et 2020 au Canada et au Québec révèle une tendance générale à la hausse. Les deux contextes montrent une progression constante et similaire tout au long de la période étudiée, avec un léger avantage pour le Canada.

En 2000, le Canada partait d'une base légèrement plus élevée, avec 55,38 % des mieux nantis ayant un niveau d'éducation supérieur au secondaire, contre 54,86 % pour le Québec. Cet écart initial s'est globalement maintenu au fil des années. En 2020, environ les trois quarts (76 %) des mieux nantis, tant au Canada qu'au Québec, possédaient un niveau d'éducation supérieur au secondaire. Cette évolution reflète une amélioration considérable du niveau d'éducation global et suggère un investissement continu dans le capital humain, un facteur clé pour la compétitivité économique et le développement social.

Figure 11 :
Proportion des personnes ayant un niveau supérieur au secondaire parmi les mieux nantis au Québec et au Canada



Écart de représentation parmi les mieux nantis par rapport à l'ensemble (%)

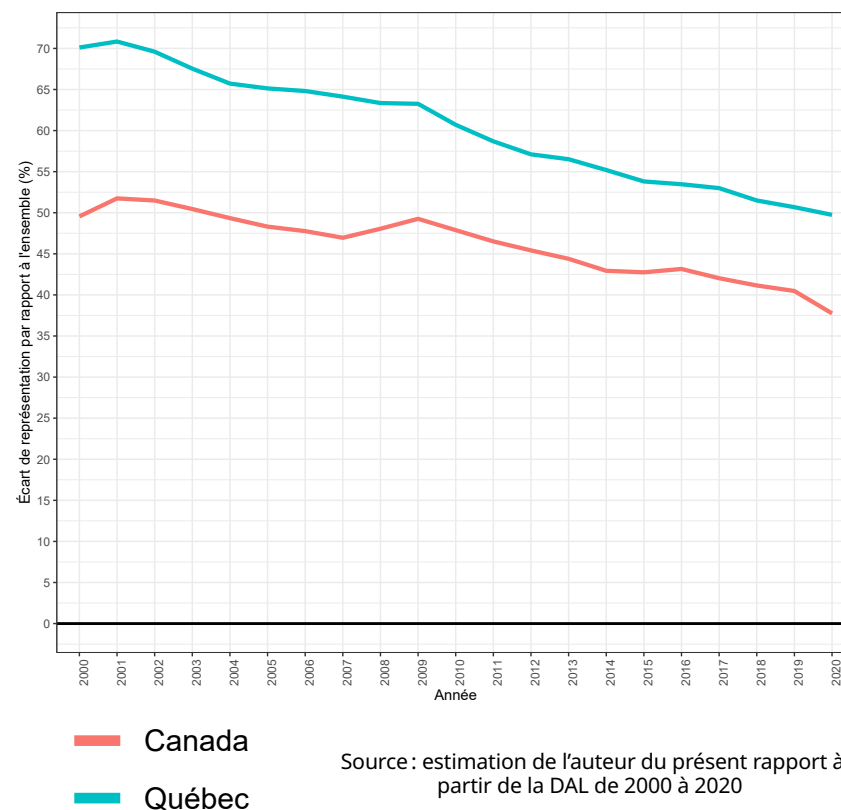
L'analyse de l'écart de représentation révèle une surreprésentation des personnes ayant un niveau d'éducation supérieur parmi les mieux nantis par rapport à l'ensemble de la population, au Canada et au Québec, sur toute la période. En 2000, cette surreprésentation était estimée respectivement à 70,11 % au Québec et à 49,55 % au Canada. Cette surreprésentation a diminué progressivement, atteignant 49,74 % au Québec et 37,75 % au Canada en 2020. Ces tendances suggèrent une démocratisation graduelle de l'accès à l'éducation supérieure.

Cette surreprésentation est un indicateur des inégalités éducatives et socioéconomiques. Le Québec se démarque par une surreprésentation systématiquement plus élevée que la moyenne canadienne. Cet écart persistant entre la province et le Canada indique une plus forte corrélation entre niveau d'éducation et richesse au Québec.

Néanmoins, on constate une convergence progressive entre les courbes du Québec et du Canada. L'écart de surreprésentation entre les deux contextes se réduit d'environ 20 points de pourcentage en 2000 à environ 12 points de pourcentage en 2020. Cette tendance pourrait refléter l'efficacité de politiques spécifiques au Québec visant à réduire les inégalités éducatives.

Malgré les progrès observés, la persistance d'une surreprésentation substantielle en 2020 (autour de 38 % pour le Canada et 50 % pour le Québec) souligne que l'éducation supérieure demeure un facteur important de différenciation sociale et économique. Des actions continues semblent nécessaires pour réduire davantage ces écarts et assurer une plus grande équité dans l'accès à l'éducation supérieure et aux possibilités économiques qui en découlent.

Figure 12 :
Écart de représentation (en %) des personnes ayant un niveau d'éducation supérieure au secondaire parmi les mieux nantis par rapport à l'ensemble de la population



7.1.7 Groupe d'âge au Québec et au Canada

Proportion des mieux nantis selon le groupe d'âge au Québec et au Canada

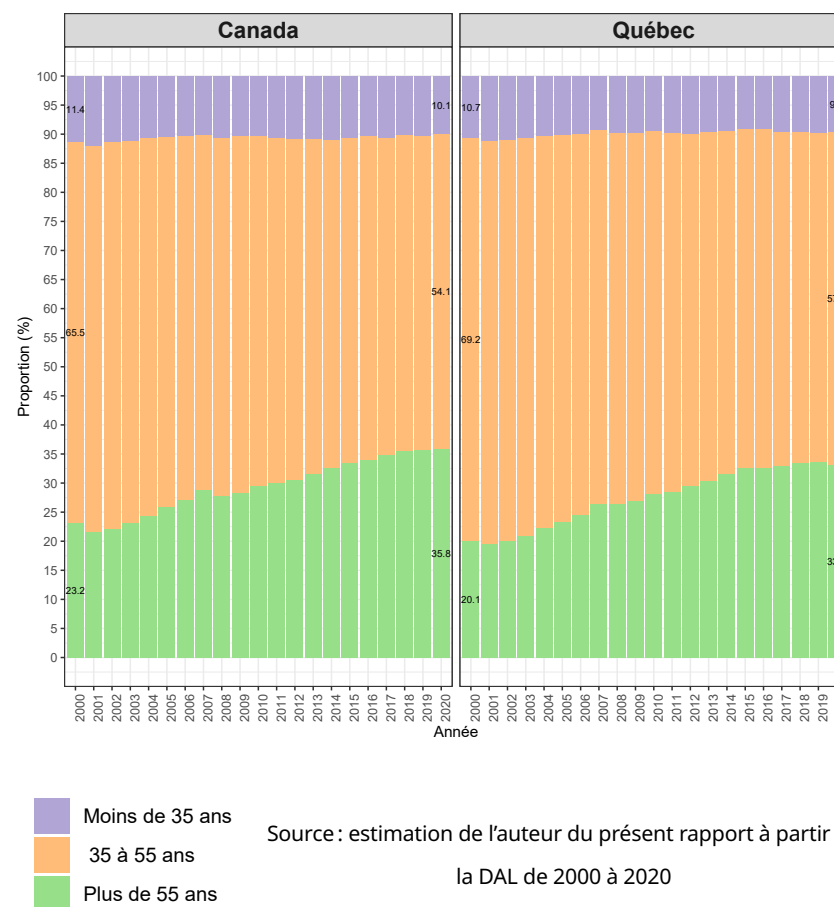
Ici, nous observons l'évolution de la composition par âge des mieux nantis au Canada et au Québec. En 2000, les moins de 35 ans représentaient environ 11 % des mieux nantis au Québec et au Canada, mais ce pourcentage a légèrement diminué pour atteindre environ 10 % en 2020. Ce groupe enregistre la plus faible proportion sur toute la période, suggérant que les jeunes ont plus de difficultés à atteindre le statut de « mieux nantis » par rapport aux générations précédentes.

Les 35 à 55 ans constituent la plus grande proportion des mieux nantis, mais on observe une diminution progressive de leur part. Au Canada, leur part est passée d'environ 65 % en 2000 à 54 % en 2020. Au Québec, la tendance est similaire, passant de 69 % à 57 %. Bien qu'ils et elles restent majoritaires, leur domination s'érode au fil du temps.

Pour les plus de 55 ans, on constate une augmentation progressive de leur présence parmi les mieux nantis. Au Canada, leur proportion est passée d'environ 23 % en 2000 à près de 36 % en 2020. Au Québec, l'augmentation est similaire : de 20 % à 33 %.

En résumé, on observe un glissement progressif de la richesse vers les groupes plus âgés, avec une diminution de la représentation des jeunes et des personnes d'âge moyen parmi les mieux nantis. Cette évolution soulève des questions sur l'équité intergénérationnelle et les défis économiques auxquels font face les générations plus jeunes.

Figure 13 :
Proportion (%) des mieux nantis selon le groupe d'âge au Québec et au Canada



Écart de représentation parmi les mieux nantis par rapport à l'ensemble (%) selon le groupe d'âge

L'analyse de l'écart de représentation parmi les mieux nantis par rapport à l'ensemble de la population révèle des disparités considérables entre les groupes d'âge au Canada et au Québec de 2000 à 2020.

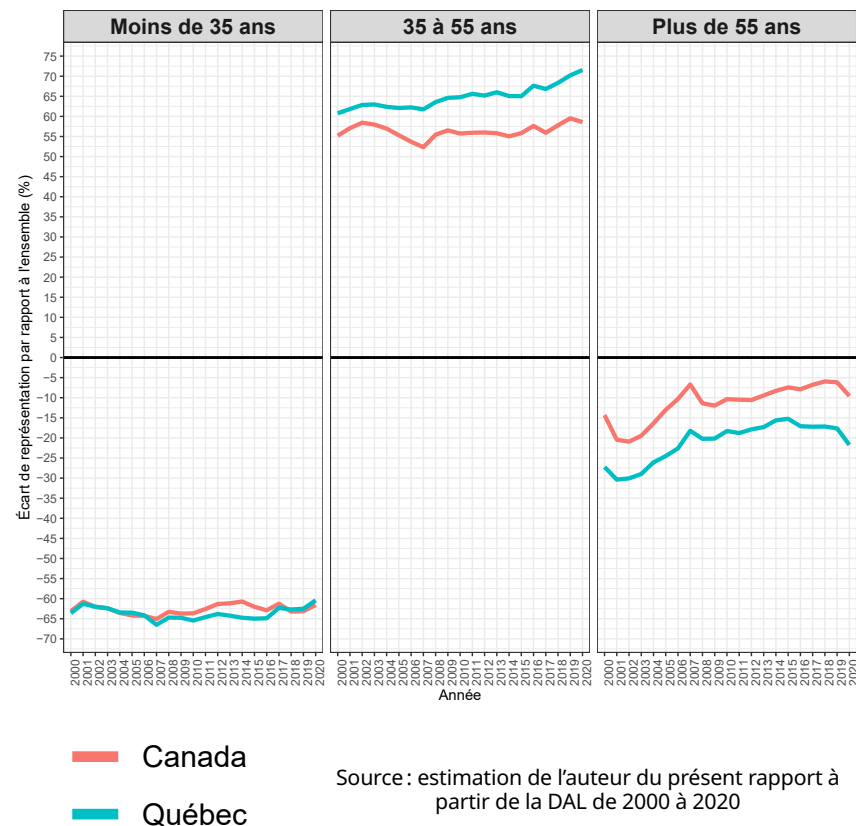
On observe une forte sous-représentation des moins de 35 ans parmi les mieux nantis. Tant au Québec qu'au Canada, l'écart se situe en dessous de -60 % tout au long de la période. Cette sous-représentation persistante suggère que les jeunes ont moins de chances de se retrouver parmi les mieux nantis. La sous-représentation au Québec est semblable à celle du Canada pour ce groupe d'âge, ce qui indique des dynamiques économiques et sociales semblables pour les jeunes adultes dans les deux contextes. Cette tendance souligne les défis économiques auxquels font face les jeunes générations.

Le groupe des 35 à 55 ans, en revanche, est nettement surreprésenté parmi les mieux nantis sur toute la période, tant au Québec qu'au Canada. Mais la surreprésentation est plus marquée au Québec qu'au Canada. En effet, la surreprésentation est passée de 60,78 % en 2000 à 71,55 % en 2020. Quant au Canada, elle est passée de 55,20 % en 2000 à 58,58 %.

Pour les plus de 55 ans, on observe également une sous-représentation parmi les mieux nantis. L'écart est toujours négatif pour cette tranche d'âge, indiquant une sous-représentation tout au long de la période, aussi bien au Québec qu'au Canada. Au Québec, l'écart fluctue autour de -15 % à -30 %, tandis qu'au Canada, il est légèrement moins prononcé mais reste négatif, oscillant autour de -6 % à -21 %. Ce phénomène s'explique par la diminution du revenu au moment de la retraite.

En résumé, le graphique illustre des tendances distinctes pour chaque groupe d'âge avec des comparaisons intéressantes entre le Québec et le Canada. Les moins de 35 ans et les plus de 55 ans sont systématiquement sous-représentés parmi les mieux nantis, avec des écarts similaires entre les deux contextes. En revanche, les 35 à 55 ans sont en surreprésentation, laquelle est légèrement plus marquée au Québec par rapport au Canada.

Figure 14:
Écart de représentation parmi les mieux nantis par rapport à l'ensemble de la population selon le groupe d'âge



Source: estimation de l'auteur du présent rapport à partir de la DAL de 2000 à 2020

7.1.8 Association entre le nombre d'enfants de moins de 18 ans et accès au statut de mieux nanti au Québec et au Canada

Proportion des mieux nantis selon le nombre d'enfants de moins de 18 ans au Québec et au Canada

La composition des mieux nantis au Québec et au Canada montre des tendances distinctes selon le nombre d'enfants de moins de 18 ans. Tant au Canada qu'au Québec, on constate que la majorité des personnes mieux nantis n'ont pas d'enfants de moins de 18 ans. Au Canada, leur proportion est légèrement plus élevée, variant entre 59,14 % et 62,70 %, contre 58,54 % et 62,07 % pour le Québec.

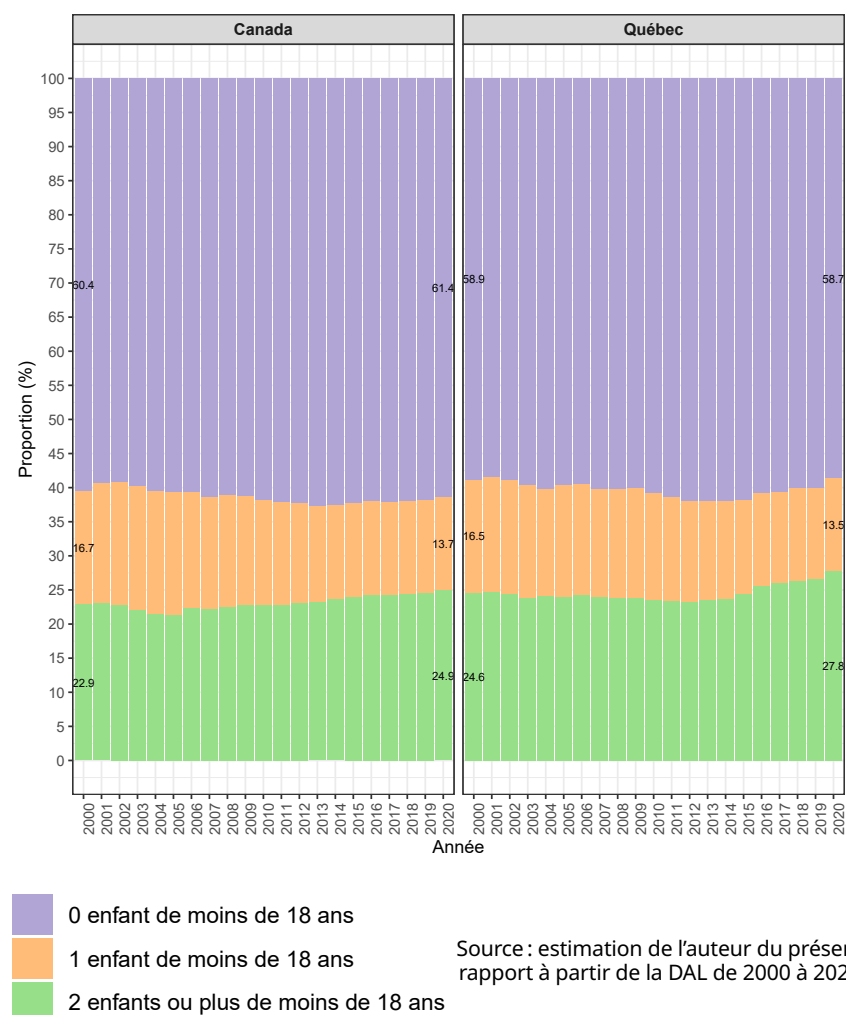
Les personnes mieux nantis avec un enfant de moins de 18 ans représentent une part stable mais minoritaire. En 2020, cette catégorie constitue environ 13,5 % au Québec et 13,7 % au Canada. La similitude entre ces données indique que les dynamiques pour ce groupe sont assez uniformes à travers le pays.

La différence la plus notable concerne les personnes mieux nantis avec deux enfants ou plus. Au Québec, cette proportion a augmenté de manière importante, passant de 24,6 % en 2000 à 27,8 % en 2020. Cette tendance est également visible à l'échelle nationale, mais de façon moins marquée (de 22,9 % à 24,9 %).

Ces données révèlent que parmi les personnes mieux nantis, la majorité n'a pas d'enfants de moins de 18 ans, mais cette tendance reste stable. L'augmentation notable

de la proportion de personnes mieux nantis avec plusieurs enfants, surtout au Québec, suggère une évolution positive dans la capacité à combiner succès économique et famille nombreuse. Ces informations pourraient être précieuses pour l'élaboration de politiques visant à soutenir l'équilibre entre réussite professionnelle et vie familiale.

Figure 15 :
Proportion (%) des mieux nantis selon le nombre d'enfants de moins de 18 ans au Québec et au Canada



Écart de représentation parmi les mieux nantis par rapport à l'ensemble (%) selon le nombre d'enfants de moins de 18 ans

On observe une sous-représentation des personnes sans enfant de moins de 18 ans parmi les mieux nantis, tant au Québec qu'au Canada. Cette sous-représentation est légèrement plus marquée au Québec. Par exemple, en 2020, l'écart négatif au Québec était estimé à -20,46 % contre -15,38 % au Canada.

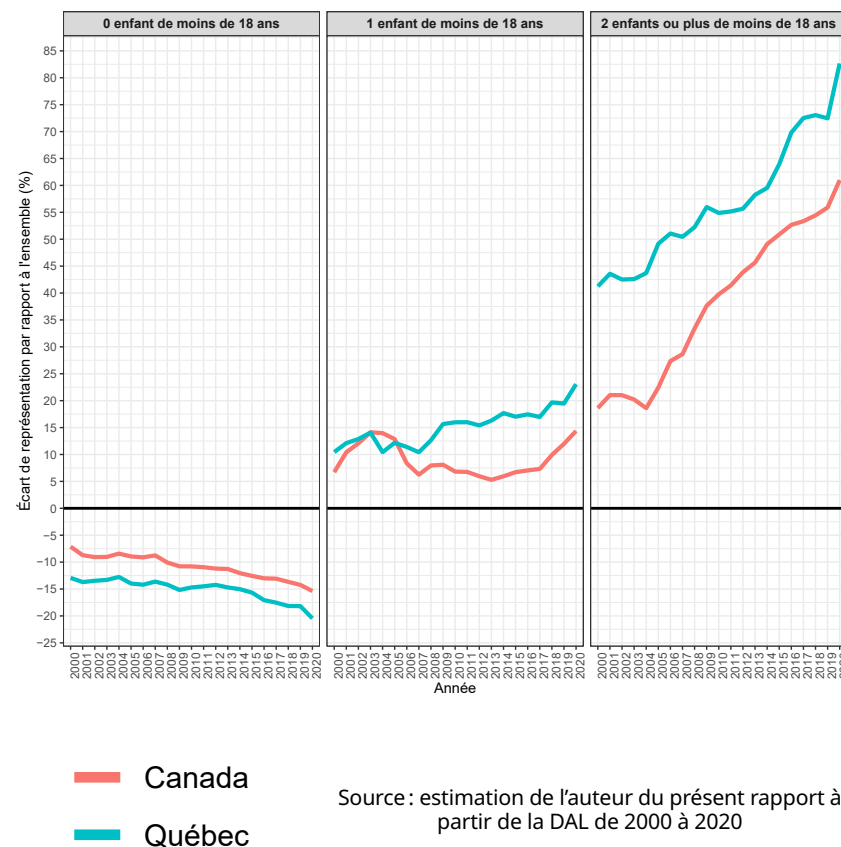
En ce qui concerne les personnes ayant un enfant de moins de 18 ans, on constate une surreprésentation modérée parmi les mieux nantis, avec des tendances similaires au Québec et au Canada. Toutefois, l'écart positif est légèrement plus prononcé au Québec, indiquant un avantage économique un peu plus marqué pour les parents d'un seul enfant dans cette province.

La différence la plus frappante concerne les personnes ayant deux enfants ou plus. Au Québec, leur surreprésentation parmi les hauts revenus est nettement plus accentuée qu'au Canada. En effet, la surreprésentation des personnes ayant deux enfants ou plus de moins de 18 ans est passée de 41,25 % en 2000 à 82,65 % en 2020 au Québec contre 18,62 % en 2000 à 60,98 % en 2020 au Canada. Cette tendance suggère un lien plus fort au Québec entre le fait d'avoir plusieurs enfants et l'appartenance au groupe des mieux nantis.

Ces disparités entre le Québec et le Canada pourraient s'expliquer par plusieurs facteurs. Tout d'abord, le Québec est connu pour ses politiques familiales généreuses, notamment en matière de garderies subventionnées.

Ces mesures pourraient permettre aux parents de mieux concilier vie professionnelle et vie familiale, favorisant ainsi leur progression de carrière. Les variations du coût de la vie entre le Québec et le reste du Canada pourraient également influencer différemment la capacité des personnes avec enfants à atteindre un poste à haut revenu.

Figure 16 :
Écart de représentation parmi les mieux nantis par rapport à l'ensemble de la population selon le nombre d'enfants de moins de 18 ans



Source : estimation de l'auteur du présent rapport à partir de la DAL de 2000 à 2020

7.1.9 Zone de résidence et accès au statut de mieux nanti au Québec et au Canada

Proportion des mieux nantis selon la zone de résidence au Québec et au Canada

La composition des mieux nantis selon la zone de résidence révèle que plus de 50 % des mieux nantis vivent dans les régions urbaines de 500 000 habitants et habitantes ou plus.

Au Canada, la proportion des mieux nantis vivant dans ces régions a légèrement augmenté, passant de 58 % en 2000 à 63,5 % en 2020. Au Québec, on observe une augmentation similaire mais plus prononcée, avec une proportion passant de 64,4 % en 2000 à 67,5 % en 2020. Cette tendance montre une concentration croissante des mieux nantis dans les métropoles.

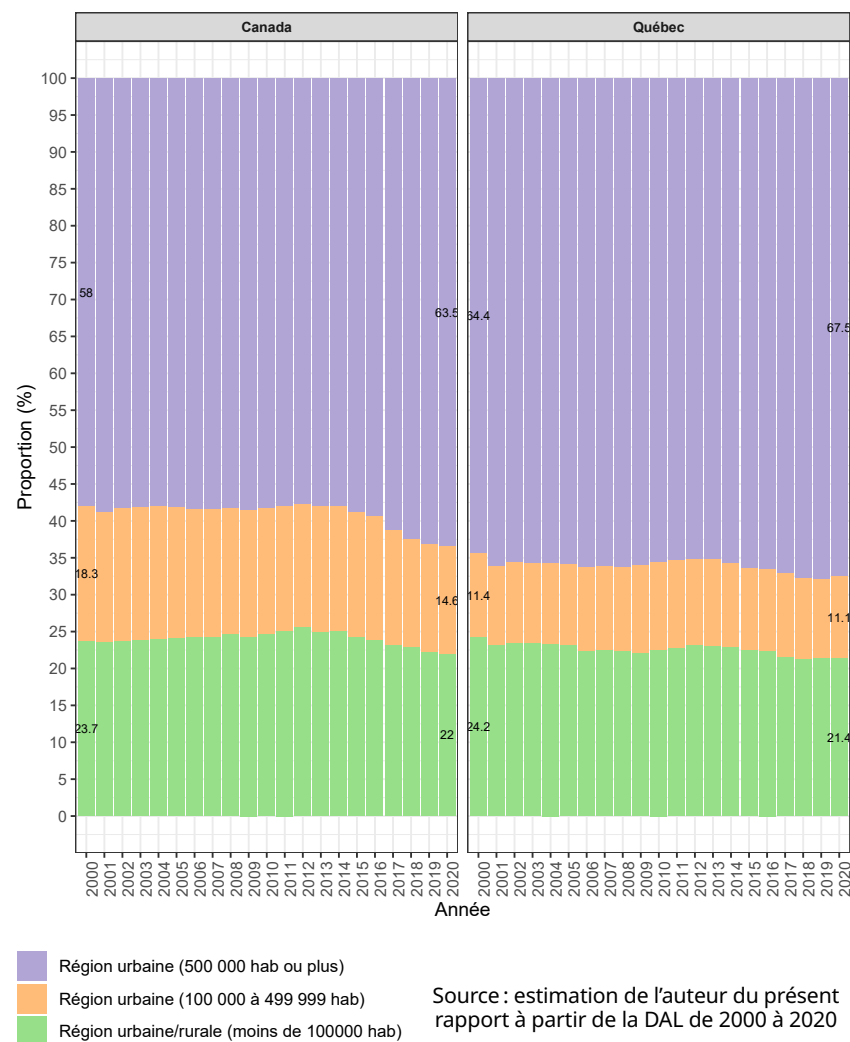
La proportion des mieux nantis dans les régions urbaines moyennes (de 100 000 à 499 999 habitants et habitantes) est la plus faible. Au Canada, ces régions enregistrent une proportion moyenne de 16,9 % contre 11,3 % au Québec. Dans les deux contextes, la proportion des mieux nantis vivant dans ces régions est légèrement à la baisse, notamment à l'échelle du Canada. Cela suggère une migration vers les grandes villes, où les possibilités économiques sont plus nombreuses.

La proportion des mieux nantis vivant dans les régions urbaines/rurales abritant moins de 100 000 habitants a oscillé entre 21,2 % et 24,2 % au Québec, contre 21,9 % et 25,5 % au Canada.

Les données montrent une concentration croissante de la richesse dans les grandes zones urbaines au Canada et au Québec. Les régions urbaines moyennes perdent en attractivité,

tandis que les petites régions urbaines/rurales affichent une légère stabilité sur toute la période dans les deux contextes. Ces dynamiques soulignent l'importance des facteurs économiques et sociaux influençant la résidence des mieux nantis.

Figure 17:
Proportion (%) des mieux nantis selon la zone de résidence au Québec et au Canada



Source : estimation de l'auteur du présent rapport à partir de la DAL de 2000 à 2020

Écart de représentation parmi les mieux nantis par rapport à l'ensemble (%) selon la zone de résidence

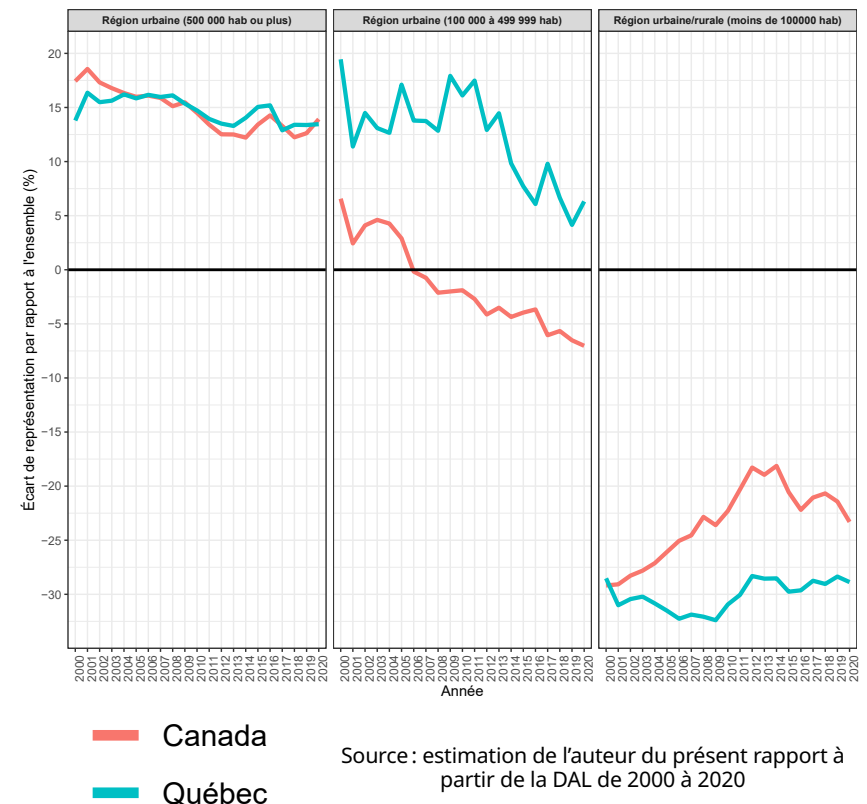
L'analyse de l'écart de représentation par rapport à l'ensemble de la population révèle une surreprésentation des mieux nantis dans les grandes régions urbaines (500 000 habitants et habitantes ou plus). Cette surreprésentation a fluctué entre 12,89 % et 16,36 % au Québec, contre 12,21 % et 18,56 % au Canada. Cela souligne l'attractivité des grandes métropoles pour les individus les plus aisés.

Pour les régions urbaines moyennes (de 100 000 à 499 999 habitants et habitantes), l'écart de représentation au Québec demeure positif, montrant une surreprésentation des mieux nantis dans la province durant toute la période, mais avec une tendance à la baisse. En revanche, au Canada, cet écart a diminué progressivement, passant en dessous de 0 après 2005, ce qui traduit une sous-représentation croissante des mieux nantis dans ces zones. Cette divergence entre le Québec et le Canada peut être attribuée à des dynamiques économiques et démographiques différentes, dans lesquelles les mieux nantis au Québec trouvent encore des occasions dans les villes de taille moyenne, contrairement au reste du pays.

En ce qui concerne les régions urbaines/rurales (moins de 100 000 habitants et habitantes), on observe une sous-représentation des mieux nantis tant au Québec qu'au Canada tout au long de la période. Cependant, cette sous-représentation est plus marquée au Québec qu'à l'échelle nationale. Ces tendances indiquent que les mieux nantis préfèrent généralement résider dans les grandes régions urbaines, où les possibilités économiques et les services sont plus nombreux et accessibles, plutôt que dans les petites régions urbaines ou rurales.

Cette analyse montre une surreprésentation des mieux nantis dans les grandes régions urbaines au Québec et au Canada. Il existe une situation mixte pour les régions urbaines moyennes, avec une tendance à la sous-représentation au Canada mais pas au Québec, et une sous-représentation dans les petites régions urbaines/rurales dans les deux contextes. Ces observations soulignent l'importance des facteurs économiques, sociaux et géographiques influençant la distribution des mieux nantis dans différentes zones de résidence.

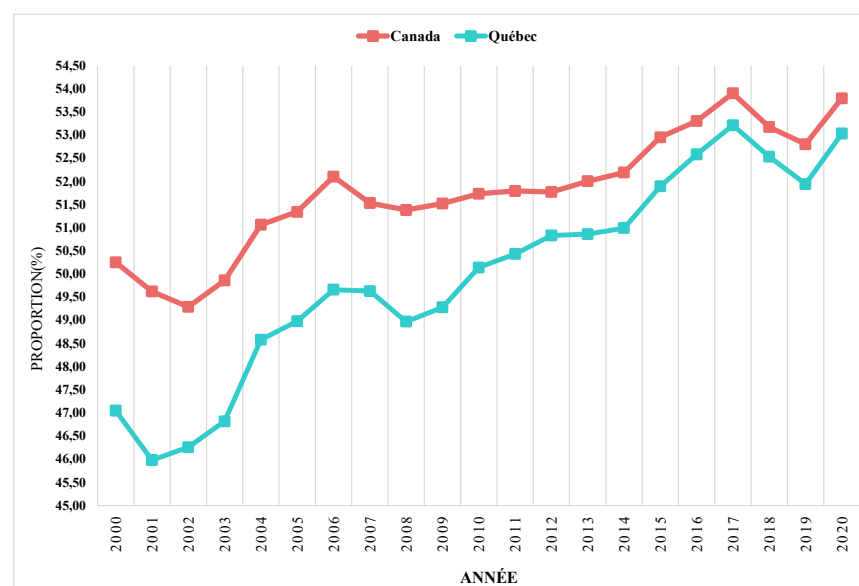
Figure 18 :
Écart de représentation parmi les mieux nantis par rapport à l'ensemble de la population selon la zone de résidence



7.1.10 Proportion des mieux nantis ayant un parent mieux nanti au Québec et au Canada

Nos données montrent que le fait d'avoir un parent mieux nanti (c'est-à-dire appartenant au groupe des parents les plus riches ou parmi les 10 % des parents les plus riches) joue un rôle important dans l'accès au statut des mieux nantis au Québec et au Canada. En 2000, 47,05 % des personnes mieux nanties au Québec et 50,25 % au Canada avaient un parent mieux nanti. Au fil des années, ces proportions ont augmenté, particulièrement au Québec. En 2020, elles étaient de 53,03 % au Québec et de 53,79 % au Canada. Cette augmentation montre une tendance à la transmission accrue de la richesse d'une génération à l'autre, ce qui suggère une diminution de la mobilité intergénérationnelle. En d'autres termes, il devient de plus en plus difficile pour les personnes issues de familles moins riches d'accéder au statut des mieux nantis, renforçant ainsi la persistance des inégalités économiques entre les générations. Cette analyse appuie le résultat d'études récentes démontrant une diminution constante de la mobilité intergénérationnelle du revenu au Québec et au Canada (Connolly et al., 2021).

Figure 19 :
Proportion (%) des personnes ayant un parent mieux nanti au Québec et au Canada



Source : estimation de l'auteur du présent rapport à partir de la DAL de 2000 à 2020

7.1.11 Province (groupe de provinces) et accès au statut de mieux nanti au Canada

Proportion des mieux nantis selon la province (groupe de provinces) au Canada

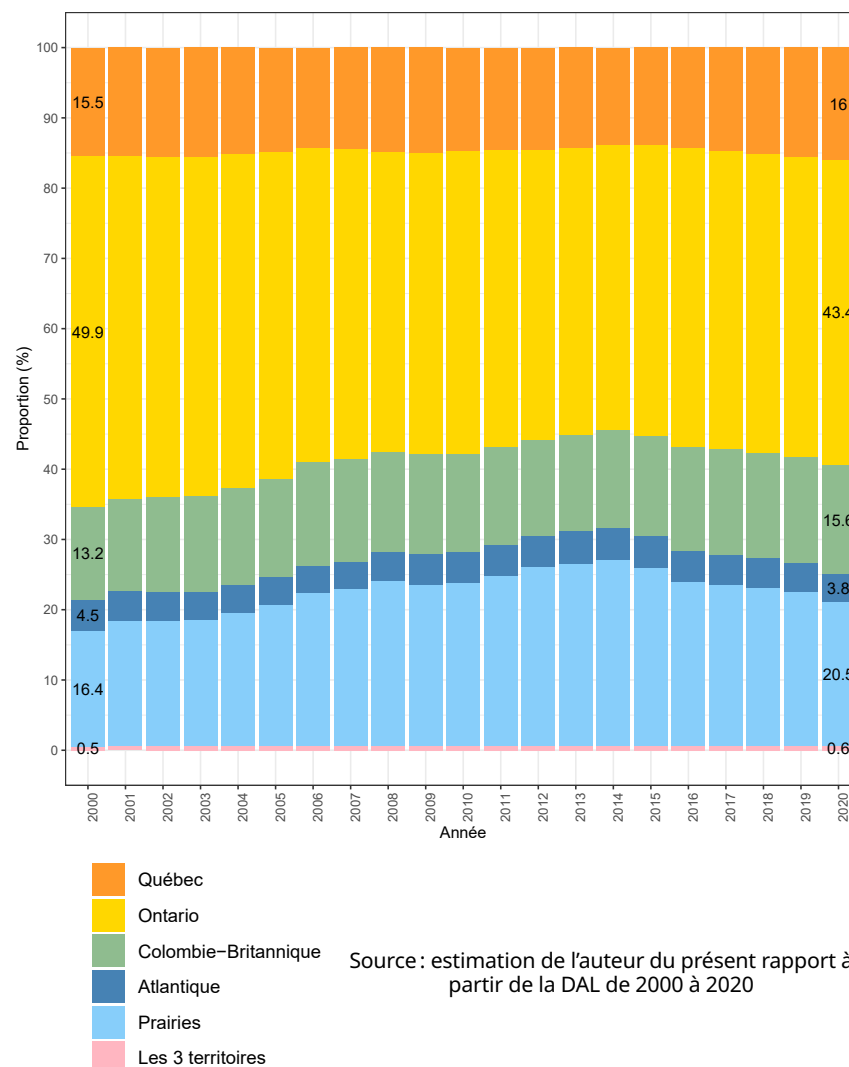
Les données révèlent que les mieux nantis du Canada sont majoritairement en Ontario. En 2000, environ 50 % des mieux nantis du Canada résidaient dans cette province. Cependant, cette proportion est passée à environ 43 % en 2020. L'Ontario est suivi par les Prairies en ce qui a trait à la proportion des mieux nantis au Canada. La part des Prairies est légèrement à la hausse, ayant passé de 16,44 % en 2000 à 20,48 % en 2020.

Le Québec vient en troisième position avec une proportion légèrement supérieure à celle de la Colombie-Britannique. L'Atlantique affiche des proportions en dessous de 5 %. C'est dans les trois Territoires qu'on enregistre les plus faibles proportions de mieux nantis du pays.

Ces données mettent en lumière une répartition inégale des mieux nantis à travers le Canada, avec une concentration substantielle en Ontario et dans les Prairies. Bien que la proportion en Ontario ait légèrement diminué au fil du temps, elle reste prédominante. Cette distribution géographique des richesses reflète non seulement les disparités économiques entre les différentes régions du pays, mais aussi les tendances démographiques. En effet, l'Ontario, étant la province la plus peuplée, concentre naturellement une plus grande part des mieux nantis. De même, la croissance démographique et économique des Prairies pourrait expliquer l'augmentation de leur proportion. Ces observations soulignent l'importance

de considérer à la fois les facteurs économiques et démographiques dans l'élaboration de politiques visant à promouvoir un développement plus équilibré à l'échelle nationale.

Figure 20 :
Proportion (%) des mieux nantis selon la province/territoire au Canada



Écart de représentation parmi les mieux nantis par rapport à l'ensemble (%) selon la province (groupe de provinces) au Canada

Les trois territoires présentent la plus forte surreprésentation, avec des valeurs oscillant entre 77 % et 122 %. Cela suggère une concentration disproportionnée de personnes mieux nantis dans ces territoires.

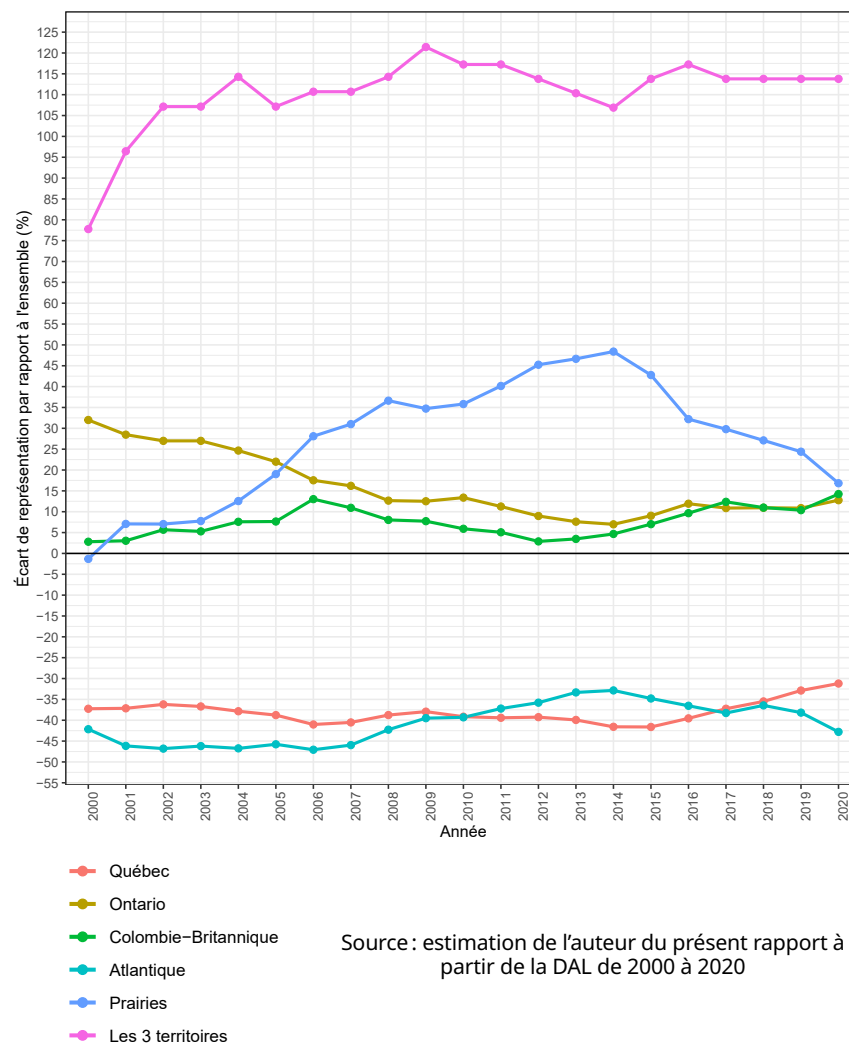
Les Prairies montrent une surreprésentation. Cette surreprésentation a augmenté de manière continue jusqu'à atteindre son pic à 48,40 % en 2014. Après 2014, cette surreprésentation a diminué de manière continue jusqu'en 2020 avec une surreprésentation estimée à 16,83 %.

L'Ontario et la Colombie-Britannique affichent également une surreprésentation. En Ontario, la surreprésentation des mieux nantis est globalement à la baisse, elle est passée de 32 % en 2000 à 12,76 % en 2020. Quant à la Colombie-Britannique, elle est passée de 2,80 % en 2000 à 14,23 % en 2020.

Le Québec et l'Atlantique sont les deux régions qui présentent une sous-représentation des mieux nantis par rapport à l'ensemble de la population. Globalement, la sous-représentation est plus prononcée en Atlantique qu'au Québec. L'Atlantique affiche une sous-représentation moyenne de -40,67 % contre -38,07 % au Québec.

Ces disparités régionales mettent en lumière les différences importantes dans la répartition des revenus à travers le Canada. Elles soulèvent des questions sur les facteurs influençant la distribution des richesses au Canada. Parmi ces facteurs, on peut citer l'impact des politiques économiques et fiscales régionales, le rôle des industries dominantes dans chaque région.

Figure 21 :
Écart de représentation parmi les mieux nantis par rapport à l'ensemble de la population selon la province/territoire au Canada



Source : estimation de l'auteur du présent rapport à partir de la DAL de 2000 à 2020

7.2 Résultats de l'analyse explicative

Le tableau 2 résume les résultats de notre analyse des variables associées à la présence d'une personne parmi les personnes les mieux nanties (10 % plus hauts revenus après impôts et transferts, incluant le gain en capital).

Nos modélisations révèlent des disparités considérables entre les genres dans l'accès au statut de personne mieux nantie. En effet, au Canada, les femmes ont 67,4 % moins de chances que les hommes d'atteindre ce statut, un écart qui reste important au Québec avec 64,6 % moins de chances. Ces résultats soulignent la persistance d'inégalités de genre dans l'accès au haut statut économique tant au Québec qu'au Canada.

Nos résultats révèlent que le statut d'immigrant ou immigrante influence négativement les chances d'être parmi les personnes les mieux nanties. En effet, au Québec, comparativement aux natifs et natives, les immigrantes et immigrants ont 26,6 % moins de chances d'être parmi les personnes mieux nanties. Au Canada, l'effet est moins prononcé, les immigrantes et immigrants ont 21,1 % moins de chances que les natifs et natives d'être parmi les personnes les mieux nanties. Cela suggère des défis particuliers pour l'intégration économique des personnes immigrantes, notamment au Québec, où ces défis pourraient être liés à des facteurs tels que la reconnaissance de la qualification, les barrières linguistiques ou les réseaux professionnels.

Le statut matrimonial joue un rôle important dans la détermination du statut économique aussi bien au Québec qu'au Canada. Par rapport aux personnes mariées, les conjoints et conjointes de fait ont 22,1 % moins de chances au Canada et 18,2 % moins de chances au Québec d'être parmi les personnes les mieux nanties.

En ce qui concerne les personnes séparées, veuves ou divorcées, elles ont 26,9 % plus de chances au Canada et 34,4 % plus de chances au Québec que les personnes mariées d'être parmi les personnes les mieux nanties⁴.

Les célibataires ont respectivement 56,2 % et 47,2 % moins de chances au Canada et au Québec d'être parmi les personnes les mieux nanties que les personnes mariées. Ces résultats soulignent l'importance de la mise en commun des ressources dans les couples mariés et la stabilité financière que cela peut apporter.

4 Nous soulignons que l'interaction entre le statut matrimonial, le sexe et le nombre d'enfants n'a pas été réalisée dans cette étude. Il est important de la faire pour mieux comprendre si l'effet positif de la séparation varie en fonction de ces facteurs. Cette analyse est essentielle pour approfondir les dynamiques des inégalités économiques.

L'éducation s'avère être un facteur déterminant. Un niveau d'éducation supérieur au secondaire augmente considérablement les chances d'être parmi les personnes les mieux nanties : 81 % au Canada et 95 % au Québec. Cette différence marquée souligne l'importance cruciale de l'éducation dans la mobilité économique et suggère peut-être un rendement de l'éducation légèrement supérieur au Québec.

L'analyse par groupe d'âge révèle que les 35-55 ans ont les meilleures chances d'être parmi les personnes les mieux nanties, avec 2,46 fois plus de chances au Canada et 2,67 fois plus de chances au Québec par rapport aux moins de 35 ans. Quant aux personnes âgées de plus de 55 ans, elles ont également de meilleures chances, mais moins prononcées : 75 % plus de chances au Canada et 68,6 % plus de chances au Québec que les personnes âgées de moins de 35 ans. Ces résultats reflètent probablement l'accumulation d'expérience professionnelle et l'accroissement du revenu au cours du parcours professionnel, avec un sommet dans la tranche d'âge médiane.

Le nombre d'enfants est également identifié comme un facteur déterminant. En effet, le fait d'avoir un enfant de moins de 18 ans réduit les chances d'être parmi les personnes les mieux nanties de 8,7 % au Canada, mais seulement de 2,3 % au Québec. Avoir deux enfants ou plus de moins de 18 ans réduit les chances d'être parmi les personnes les mieux nanties de 7,8 % au Canada, mais les augmente légèrement de 2,8 % au Québec. La présence d'enfants de 18 ans ou plus a un effet négatif plus marqué, surtout pour deux enfants ou plus : 18,8 % de réduction au Canada et 16,1 % au Québec. Ces différences pourraient refléter des politiques familiales distinctes entre le Québec et le Canada, notamment en matière de garde d'enfants et de congés parentaux.

Le facteur le plus influent est le fait d'avoir des parents mieux nantis. Il augmente sérieusement les chances de l'être soi-même. Les personnes qui ont des parents mieux nantis ont environ 6,5 fois plus de chances d'être parmi les personnes les mieux nanties que celles qui n'en ont pas au Canada; au Québec, c'est environ 5,8 fois. Ce résultat souligne l'importance cruciale de la transmission intergénérationnelle de la richesse et met en lumière les défis persistants en matière de mobilité sociale.

La zone de résidence a également une incidence notable. Vivre dans des régions urbaines de taille moyenne ou plus petite réduit légèrement les chances d'être parmi les personnes les mieux nanties en comparaison aux grandes régions urbaines de plus de 500 000 habitants et habitantes. Au Canada, vivre dans une région urbaine de 100 000 à 499 999 habitants et habitantes réduit ces chances d'environ 7,5 %, et dans une région urbaine/rurale de moins de 100 000 habitants et habitantes, de 12,7 %. Au Québec, les effets sont similaires avec une réduction de 3,8 % pour les régions de taille moyenne et de 15,6 % pour les plus petites régions.

En comparant les provinces, on s'aperçoit que les résidents et résidentes de l'Ontario, de la Colombie-Britannique, des Prairies et des Territoires ont une probabilité plus élevée d'être parmi les personnes mieux nanties par rapport aux résidentes et résidents du Québec. Ces mêmes résidents et résidentes de l'Ontario ont plus précisément environ 47,3 % plus de chances, ceux et celles de la Colombie-Britannique, environ 58 %, des Prairies, environ 89,5 %, et des trois Territoires environ 278,9 %. En revanche, les résidents des provinces de l'Atlantique ont une probabilité légèrement inférieure d'environ 5,6 %.

Tableau 2 : Variables associées à la présence parmi les mieux nantis au Québec et au Canada

Variables	Canada			Québec		
	Coef.	OR	Std.err	Coef.	OR	Std.err
Genre (Réf. Homme)						
Femme	-1,120***	0,326	0,003	-1,040***	0,354	0,006
Statut d'immigrant (Réf. Natif)						
Immigrant	-0,237***	0,789	0,004	-0,309***	0,734	0,009
Statut matrimonial (Réf. Marié(e))						
Conjoint(e) de fait	-0,250***	0,779	0,003	-0,201***	0,818	0,005
Séparé (Veuf, divorcé)	0,238***	1,269	0,002	0,295***	1,344	0,005
Célibataire	-0,826***	0,438	0,003	-0,638***	0,528	0,006
Niveau d'éducation (Réf. Secondaire ou moins)						
Supérieur au secondaire	0,593***	1,81	0,002	0,668***	1,95	0,005
Groupe d'âge (Réf. Moins de 35 ans)						
35 à 55 ans	0,902***	2,464	0,003	0,982***	2,67	0,005
Plus de 55 ans	0,560***	1,75	0,003	0,522***	1,686	0,006
Nombre d'enfants de moins de 18 ans (Réf. 0 enfant)						
1 enfant	-0,091***	0,913	0,002	-0,023***	0,977	0,003
2 enfants ou plus	-0,082***	0,922	0,002	0,028***	1,028	0,004
Nombre d'enfants de 18 ans ou plus (Réf. 0 enfant)						
1 enfant	-0,075***	0,928	0,002	-0,055***	0,946	0,003
2 enfants ou plus	-0,208***	0,812	0,002	-0,175***	0,839	0,005
Parent mieux nantis (Réf. Non)						
Oui	1,876***	6,528	0,002	1,756***	5,788	0,005
Zone de résidence (Réf. Région urbaine de 500 000 hab ou plus)						
Région urbaine, 100 000 à 499 999 hab	-0,078***	0,925	0,003	-0,039***	0,962	0,008
Région urbaine/rurale, moins de 100000 hab	-0,136***	0,873	0,003	-0,170***	0,844	0,005
Province (Réf. Québec)						
Ontario	0,387***	1,473	0,004			
Colombie-Britannique	0,457***	1,58	0,005			
Atlantique	-0,058***	0,944	0,007			
Prairies	0,639***	1,895	0,004			
Les 3 territoires	1,332***	3,789	0,017			
Constance	-3,294***	0,037	0,005			

Source : Estimation de l'auteur du présent rapport à partir de la DAL de 2000 à 2020. Significativité : *** p-valeur ≤ 0,001 ; ** p-valeur ≤ 0,01 ; * p-valeur ≤ 0,05.

Explications

Le coefficient de détermination (Coef.) est une mesure de la qualité de la prédiction de la régression. Il indique dans quelle mesure la valeur d'une variable dépendante varie avec la variation de la valeur de la variable indépendante.

Le rapport des cotes ou odds ratio (OR) est une mesure statistique utilisée pour déterminer la force de l'association entre deux événements. Il compare les chances qu'un événement se produise (p. ex. : être parmi les personnes les mieux nanties) dans un groupe par rapport à un autre groupe. L'OR est l'exponentielle du coefficient ($OR = \exp(\text{Coef.})$). Plus l'OR est élevé (supérieur à 1), plus les chances de faire partie du groupe des gens les mieux nanties sont élevées par rapport à la variable de référence. À l'inverse, plus l'OR est bas (inférieur à 1), moindres sont les chances.

L'erreur standard (Std.err) est une mesure absolue de l'écart entre les points de données et la ligne de régression en général. Elle mesure la précision de l'estimation des coefficients. Plus l'erreur est petite, plus l'estimation est précise.

8. Discussion et conclusion

La présente étude révèle des dynamiques complexes qui façonnent l'accès au statut de personne mieux nantie au Québec et au Canada. Nos analyses descriptives nous ont permis de voir les différentes sous-représentations et surreprésentations parmi les personnes les mieux nanties selon certaines caractéristiques sociodémographiques et géographiques.

Par ailleurs, nos résultats explicatifs apportent un éclairage nuancé sur les déterminants de l'accès au statut de personne mieux nantie dans les deux contextes, confirmant certaines tendances observées dans la littérature tout en révélant des particularités régionales intéressantes.

Nos résultats confirment la persistance des inégalités de genre au sommet de la distribution économique. Les femmes ont moins de chances que les hommes d'atteindre le statut de personne mieux nantie dans les deux contextes. Cela corrobore les résultats de l'étude de Pugliese et al. (2023), qui révèlent que plus on monte au sommet de la distribution de la richesse, plus les inégalités entre les hommes et les femmes se creusent au Québec. Notre résultat peut s'expliquer par la ségrégation professionnelle, qui joue un rôle important dans l'écart de rémunération. Par ailleurs, les femmes sont encouragées, à la fois par les normes culturelles et les structures sociales, à prendre en charge la majeure partie du travail reproductif et à se désengager du travail rémunéré, notamment après la naissance d'un enfant (Pugliese et Chaumont-Goneau, 2022). Un autre aspect qui pourrait expliquer le désavantage des femmes est qu'elles ont moins de chances d'être choisies comme héritières que les hommes (Bessière et Gollac, 2020; Leopold et Raab, 2011; Pugliese et Chaumont-Goneau, 2022). Bien que des progrès aient été réalisés au fil des années, nos résultats montrent que les inégalités de genre restent un défi majeur dans l'accès à ce statut.

Notre étude apporte un éclairage nouveau sur l'incidence du statut d'immigrant ou immigrante sur les hauts revenus. Comparativement aux natifs et natives, les immigrants et immigrantes ont 26,6 % moins de chances d'être parmi les personnes les mieux nanties au Québec. Cette proportion est légèrement plus faible au Canada, où les personnes immigrantes ont 21,1 % moins de chances de faire partie des personnes mieux nanties. Ce résultat peut s'expliquer par le fait que les personnes immigrantes font face à des défis importants en matière d'intégration économique, notamment l'intégration dans les réseaux professionnels.

L'analyse du statut matrimonial révèle des résultats intéressants. Les conjointes et conjoints de fait et les célibataires (jamais mariés) ont moins de chances d'être parmi les personnes les mieux nanties que les personnes mariées. Contrairement à ce qu'on pourrait attendre, les personnes séparées, veuves ou divorcées ont 34,4 % plus de chances au Québec et 26,9 % plus de chances que les personnes mariées d'être parmi les personnes les mieux nanties. Ces résultats nuancent l'idée que le mariage est toujours économiquement avantageux et invitent à une réflexion plus approfondie sur les liens entre le statut matrimonial et l'accès au statut de personne mieux nantie.

L'éducation demeure un facteur déterminant dans l'accès au statut de personne mieux nantie, confirmant les observations de Kaplan et Rauh (2013), de Sanhueza Riveros et Mayer (2011) et de Keister et Lee (2014). Nos résultats montrent qu'un niveau d'éducation supérieur au secondaire augmente les chances d'être parmi les personnes les mieux nanties de 95 % au Québec et de 81 % au Canada. Cela renforce l'idée que l'éducation supérieure reste un vecteur important de mobilité sociale, bien qu'elle ne soit pas une garantie absolue, comme le soulignent Fortin et al. (2012).

Nos résultats concernant l'âge sont cohérents avec ceux de Finney (2015) et Keister (2014), montrant que les individus entre 35 et 55 ans ont les meilleures chances d'être parmi les personnes les mieux nanties. Cette tendance reflète probablement l'accumulation de capital humain et financier au cours de la carrière.

L'effet du nombre d'enfants sur le statut de personne mieux nantie révèle des différences intéressantes entre le Québec et le reste du Canada. Au Québec, avoir deux enfants ou plus de moins de 18 ans augmente légèrement les chances d'être parmi les personnes les mieux nanties (2,8 %), alors qu'au Canada, cela les réduit de 7,8 %. Cette divergence pourrait être attribuée aux politiques familiales distinctes du Québec, notamment en matière de garde d'enfants et de congés parentaux.

L'importance du statut socioéconomique des parents, soulignée par Piketty (2013) et Keister et Lee (2014) dans le contexte de la richesse, se confirme également pour les hauts revenus dans notre étude. Le fait d'avoir des parents mieux nantis multiplie par 5,8 au Québec et par 6,5 au Canada les chances d'être soi-même parmi les personnes les mieux nanties. Autrement dit, avoir un parent mieux nanti augmente les chances de faire partie du groupe des personnes les mieux nanties de 480 % au Québec et de 550 % au Canada. Cette observation s'aligne sur les études de Hansen (2014), en Norvège, qui a montré que près de 25 % du 1 % les plus riches en 2010 avaient des parents dans la catégorie du 1 % les plus riches. Nos résultats suggèrent que ce phénomène est légèrement moins prononcé au Québec qu'au Canada dans son ensemble, ce qui pourrait indiquer des différences subtiles dans les mécanismes de transmission des avantages économiques entre ces deux contextes.

Nos résultats révèlent également que la zone de résidence influence les chances d'être parmi les personnes les mieux nanties. En effet, vivre dans des régions urbaines de moins de 500 000 habitants et habitantes et des régions rurales réduit la chance d'être parmi les personnes les mieux nanties en comparaison aux grandes régions urbaines dans les deux contextes. Ces résultats suggèrent que les grandes régions urbaines offrent plus de possibilités économiques et des salaires plus élevés.

Les disparités géographiques observées entre les provinces canadiennes soulignent l'importance des contextes économiques régionaux dans l'accès au statut de personne mieux nantie au Canada. Ces différences pourraient refléter des variations dans les structures économiques, les systèmes fiscaux et les occasions d'emploi entre les provinces, un aspect qui n'était pas directement abordé dans la revue de littérature, mais qui mérite une attention particulière.

En conclusion, cette étude offre un aperçu précieux des dynamiques qui façonnent la composition des populations mieux nanties au Québec et au Canada. Bien que les tendances générales soient similaires, il existe des différences notables entre les deux contextes. Ces différences observées entre le Québec et le Canada dans son ensemble suggèrent l'influence des politiques provinciales et des contextes économiques régionaux sur les chances d'accéder au statut de personne mieux nantie.

Les résultats de cette étude ont des implications importantes pour les politiques publiques et la compréhension des dynamiques socioéconomiques au Québec et au Canada. Ils appellent à une approche holistique et intersectionnelle pour aborder les inégalités économiques, incluant des mesures visant à :

- **renforcer** les politiques visant à promouvoir l'égalité des genres dans le monde économique;
- **améliorer** davantage l'intégration économique des immigrants;
- **renforcer** l'égalité des chances dans l'accès aux études supérieures;
- **élaborer** des politiques familiales favorisant une meilleure conciliation vie professionnelle et vie familiale;
- **mettre** en place des mécanismes pour favoriser la mobilité sociale;
- **élaborer** des stratégies de développement régional pour réduire les disparités territoriales.

9. Bibliographie

- Agence du revenu du Canada. (2020, 31 décembre). *Taux d'imposition canadiens pour les particuliers* [Descriptions de services]. <https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/impot/particuliers/foire-questions-particuliers/taux-imposition-canadiens-particuliers-annee-courante-annees-passees.html>
- Albanesi, S. (2007). Inflation and inequality. *Journal of Monetary Economics*, 54(4), 1088-1114.
- Alvaredo, F. (2010). The rich in Argentina over the Twentieth Century, 1932-2004. Dans *Top incomes: A global perspective* (p.253-298). Oxford University Press.
- Atkinson, A. B. et Piketty, T. (2007). Measuring top incomes : Methodological issues. Dans *Top incomes over the twentieth century: A contrast between continental European and English-speaking countries*, 18-42. Oxford University Press.
- Berzins, J., Bøhren, Ø. et Stacescu, B. (2018). Chapter 7 : The under-researched family firm: New insights from unique Norwegian data. Dans A. Sasson (dir.), *At the forefront, looking ahead: Research-based answers to contemporary uncertainties of Management* (p. 99-118). Universitetsforlaget. <https://doi.org/10.18261/9788215031583-2018>
- Bessière, C. et Gollac, S. (2020). *Le genre du capital: Comment la famille reproduit les inégalités*. La Découverte.
- Boserup, S. H., Kopczuk, W. et Kreiner, C. T. (2018). Born with a silver spoon? Danish evidence on wealth inequality in childhood. *The Economic Journal*, 128(612), F514-F544.
- Boucher, G. et Torres, S. (2023). *Les inégalités de patrimoine au Québec* (p. 7. Observatoire québécois des inégalités.)
- Bressoux, P. (2010). *Modélisation statistique appliquée aux sciences sociales* (2e éd.). De Boeck Supérieur.

Carney, M. et Nason, R. S. (2018). Family Business and the 1%. *Business & Society*, 57(6), 1191-1215. <https://doi.org/10.1177/0007650316661165>

Carr, P. (2019). *Wealth inequality and the super-rich: How talk about psychological concepts are used to legitimise extreme wealth*. https://pureportal.coventry.ac.uk/files/30305880/Carr_PhD_Pure.pdf

Carroll, C. D. (2000). *Portfolios of the Rich. Working Paper 7826 of NBER Working Paper Series*. National Bureau of Economic Research.

Chancel, L., Piketty, T., Saez, E. et Zucman, G. (2022). *Rapport sur les inégalités mondiales 2022*. World Inequality Lab. <https://ideas.repec.org/p/hal/pseptp/halshs-03810491.html>

Connolly, M., Haecck C. et Lapierre, D. (2021), *Tendances de la mobilité intergénérationnelle du revenu et de l'inégalité du revenu au Canada*, Direction des études analytiques : documents de recherche, Statistique Canada.

Credit Suisse. (2013). *Global wealth report 2013*. Credit Suisse, Research Institute Paper.

Davies, J. B., Sandström, S., Shorrocks, A. et Wolff, E. N. (2011). The Level and distribution of global household wealth. *The Economic Journal*, 121(551), 223-254. <https://doi.org/10.1111/j.1468-0297.2010.02391.x>

Desrosiers, É. (2023, 11 octobre). Les inégalités de revenus ont plus augmenté qu'il n'y paraît au Québec. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/economie/799730/riche-inegalites-revenus-ont-plus-augmente-il-y-parait-quebec>

Donald, K. et Martens, J. (2018). The increasing concentration of wealth and economic power as an obstacle to sustainable development – and what to do about it. Dans *Exploring new policy pathways: How to overcome obstacles and contradictions in the implementation of the 2030 Agenda* (p. 41-53). Civil Society Reflection Group on the 2030 Agenda for Sustainable Development.

Dorling, D. (2019). *Inequality and the 1%*. Verso Books.

Duncan, K. et Perrault, L. (2021). *Estimation de l'extrémité supérieure de la distribution du patrimoine familial au Canada : mises à jour et tendances*, Bureau du directeur parlementaire du budget.

Dynan, K. E., Skinner, J. et Zeldes, S. P. (2004). Do the rich save more? *Journal of Political Economy*, 112(2), 397-444. <https://doi.org/10.1086/381475>

Finney, A. (2015). *What makes the wealthy wealthy? The composition of wealth across the wealth distribution and its determinants*. Personal Finance Research Centre, University of Bristol. <https://www.bristol.ac.uk/media-library/sites/geography/pfrc/pfrc1506-wealthy-was.pdf>

Fortin, N., Green, D. A., Lemieux, T., Milligan, K. et Riddell, W. C. (2012). Canadian Inequality: Recent Developments and Policy Options. *Canadian Public Policy*, 38(2), 121-145. <https://doi.org/10.3138/cpp.38.2.121>

Godechot, O. (2012). Is finance responsible for the rise in wage inequality in France? *Socio-Economic Review*, 10(3), 447-470.

Hansen, M. N. (2014). Self-made wealth or family wealth? Changes in intergenerational wealth mobility. *Social Forces*, 93(2), 457-481.

Institut de la statistique du Québec. (2024). *Indice des prix à la consommation (IPC), indice d'ensemble, Canada, Québec, RMR de Montréal et RMR de Québec, moyennes annuelles (2002=100)*. Institut de la statistique du Québec.

Islam, S. N. et Winkel, J. (2017). Climate Change and Social Inequality, *DESA Working Paper No. 152*. Nations Unies.

Kaplan, S. N. et Rauh, J. D. (2013). Family, education, and sources of wealth among the richest Americans, 1982–2012. *American Economic Review*, 103(3), 158-162.

Keister, L. A. (2014). The One Percent. *Annual Review of Sociology*, 40, 347-367. <https://doi.org/10.1146/annurev-soc-070513-075314>

Keister, L. A. et Lee, H. Y. (2014). The One Percent : Top incomes and wealth in sociological research. *Social Currents*, 1(1), 13-24. <https://doi.org/10.1177/2329496513510900>

Korom, P., Lutter, M. et Beckert, J. (2017). The enduring importance of family wealth : Evidence from the Forbes 400, 1982 to 2013. *Social Science Research*, 65, 75-95.

Kuusela, H. (2018). Learning to own : Cross-generational meanings of wealth and class-making in wealthy Finnish families. *The Sociological Review*, 66(6), 1161-1176. <https://doi.org/10.1177/0038026118777698>

La Régie de l'énergie du Canada. (2023, 16 novembre). *Exportations de pétrole brut du Canada : Rétrospective des 30 dernières années*. <https://www.cer-rec.gc.ca/fr/donnees-analyse/produits-base-energetiques/petrole-brut-produits-petroliers/rapport/exportations-petrole-brut-canada-retrospective-30-dernieres-annees/index.html>

Landais, C. (2007). Les hauts revenus en France (1998-2006) : Une explosion des inégalités? *Paris School of Economics Working Paper, June*. http://rougemidi.org/IMG/pdf/rapport_hauts_revenus_en_France_07_07.pdf

Lemieux, T. et Riddell, W. C. (2015). *Top incomes in Canada: Evidence from the Census*. Working Paper 21347. National Bureau of Economic Research. <https://www.nber.org/papers/w21347>

Leopold, T. et Raab, M. (2011). Short-term reciprocity in late parent-child relationships. *Journal of Marriage and Family*, 73(1), 105-119. <https://doi.org/10.1111/j.1741-3737.2010.00792.x>

Medeiros, M. et Ferreira de Souza, P. H. G. (2015). The rich, the affluent and the top incomes. *Current Sociology*, 63(6), 869-895.

Melldahl, A. (2018). Modes of reproduction in the Swedish economic elite : Education strategies of the children of the top one per cent. *European Societies*, 20(3), 424-452. <https://doi.org/10.1080/14616696.2017.1371315>

Moore, J., Higham, L., Mountford-Zimdars, A., Ashley, L., Birkett, H., Duberley, J. et Kenny, E. (2016). Socio-economic diversity in life sciences and investment banking. *Social Mobility Commission*.

Alejo Vázquez Pimentel, D., Macía Aymar, I. et Lawson, M. . (2018). *Reward Work, Not Wealth : To end the inequality crisis, we must build an economy for ordinary working people, not the rich and powerful*. Oxfam. <https://doi.org/10.21201/2017.1350>

Oxfam. (2023). *Égalité climatique : Une planète pour les 99 %* (p.2).

Parker, J. A. et Vissing-Jorgensen, A. (2010). *The increase in income cyclicality of high-income households and its relation to the rise in top income shares*. Working paper 16577. National Bureau of Economic Research. <https://www.nber.org/papers/w16577>

Pfeffer, F. T. et Hällsten, M. (2012). *Mobility regimes and parental wealth: The United States, Germany, and Sweden in comparison*. SOEPpaper No. 500. https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=2166784

Piketty, T. (2007). Top incomes over the twentieth century: A summary of main findings. *Top Incomes over the Twentieth Century: A Contrast between Continental European and English-speaking Countries*, 1-17.

Piketty, T. (2013). *Le capital au XXI^e siècle*. Le Seuil.

Piketty, T. et Saez, E. (2003). Income inequality in the United States, 1913–1998. *The Quarterly Journal of Economics*, 118(1),41.

Piketty, T. et Saez, E. (2013). *Top Incomes and the Great Recession: Recent Evolutions and Policy Implications*. *IMF Economic Review*, 61, 456-478. <https://doi.org/10.1057/imfer.2013.14>

Pugliese, M., Benoit, P., Diallo, M. et Ruiz, D. P. (2023). The Gender wealth gap in Québec. *Canadian Studies in Population*, 50, 7. <https://doi.org/10.1007/s42650-023-00078-6>

Pugliese, M. et Chaumont-Goneau, M. (2022). Les inégalités de genre en matière de patrimoine chez les personnes seules dans les contextes canadiens et québécois. *Cahiers québécois de démographie*, 49(1), 1-29.

Ruel, E. et Hauser, R. M. (2013). Explaining the gender wealth gap. *Demography*, 50(4), 1155-1176.

Saez, E. et Veall, M. R. (2005). The Evolution of high incomes in Northern America : Lessons from canadian evidence. *The American Economic Review*, 95(3), 831-849.

Sanhueza Riveros, C. et Mayer, R. (2011). *Top incomes in Chile using 50 years of household surveys: 1957-2007*. <https://repositorio.uchile.cl/handle/2250/128333>

Statistique Canada. (2023, 10 novembre). Banque de données administratives longitudinales (DAL). https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=4107

Tobias Neely, M. (2018). Fit to be king : How patrimonialism on Wall Street leads to inequality. *Socio-Economic Review*, 16(2), 365-385.

Toft, M. et Friedman, S. (2021). Family wealth and the class ceiling : The Propulsive power of the Bank of Mum and Dad. *Sociology*, 55(1), 90-109. <https://doi.org/10.1177/0038038520922537>

Torres, S. (2021). Évolution des inégalités économiques au Québec et au Canada : Tendances et causes [Rapport de recherche]. Observatoire québécois des inégalités.

Veall, M. R. (2012). Portion des plus hauts revenus au Canada : tendances récentes et implications pour les politiques. *Revue canadienne d'économique*, 45(4), 1247-1272. <https://doi.org/10.1111/j.1540-5982.2012.01744.x>

